

La Tribune

95e année, no 250

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

Oui au mariage gai

La Cour suprême tranche et donne un avis favorable

Joël-Denis Bellavance
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a le pouvoir constitutionnel de revoir la définition traditionnelle du mariage afin de permettre aux conjoints de même sexe de convoler en justes noces, affirme la Cour suprême du Canada dans un avis unanime rendu hier.

Mais Ottawa ou les provinces ne peuvent forcer les autorités religieuses à célébrer contre leur gré des mariages homosexuels si cela va à l'encontre de leurs croyances ou de leurs traditions, ajoute le plus haut tribunal du pays, qui verrait là un geste violent la Charte canadienne des droits et libertés.

En rendant cet avis fort attendu, la Cour donne ainsi le feu vert au gouvernement Martin pour légaliser les mariages civils entre conjoints de même sexe et confirme du même coup les jugements de tribunaux inférieurs selon lesquels l'interdiction de ces mariages viole carrément la Charte.

«Notre Constitution est un arbre vivant qui, grâce à une interprétation progressiste, s'adapte et répond aux réalités de la vie moderne. Interprété de façon libérale, le mot «mariage» (...) n'exclut pas le mariage entre personnes du même sexe», affirment les neuf juges dans leur avis, statuant également que seul le gouvernement fédéral peut légiférer pour modifier la définition du mariage.

Réagissant aux conclusions du plus haut tribunal du pays, le premier ministre Paul Martin s'est engagé hier à déposer un projet de loi au début de l'an prochain qui modifiera la définition du mariage comme «l'union légitime de deux personnes», et non plus l'union entre un homme et une femme, comme c'est actuellement le cas.

Pas de surprise - A9

«Nous irons de l'avant pour la simple raison que pour nous la Charte et la garantie qu'elle accorde à l'égalité sont primordiales. (...) Des tribunaux dans sept administrations ont déjà conclu que la Charte exige que le mariage civil soit offert à tous les couples, de même sexe et de sexe opposé. Le gouvernement convient avec la Cour suprême que l'uniformité est essentielle, car nous ne permettrons pas la balkanisation du mariage dans notre pays», a déclaré M. Martin à l'issue d'une réunion de son cabinet.

À l'heure actuelle, les mariages gais sont déjà permis dans six provinces, soit au Québec, en Colombie-Britannique, en Ontario, en Saskatchewan, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et dans le territoire du Yukon à la suite d'une décision favorable des tribunaux. Déjà, des milliers de couples homosexuels ont profité de ces jugements pour se marier.

Mais comme cet avis de la Cour suprême n'a pas force de loi, bien qu'il ait «une très grande force persuasive», selon des experts juridiques, les gais et lesbiennes qui souhaitent unir leurs destinées dans les autres provinces - Alberta, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Île-du-Prince-Édouard - devront

Voir **Oui au mariage gai** en page A2



Le jugement d'hier de la Cour suprême sur le mariage entre des personnes du même sexe a été accueilli avec joie dans la communauté gaie. Rick Kennedy et Keith Purdy, un couple de Calgary, se sont embrassés dans un bar après l'annonce du jugement.

Merci!

La Guignolée des médias

Vous avez donné 111 060 \$



Geneviève Simard-Tozzi
SHERBROOKE

C'est avec une main des plus généreuses que les Estriens ont donné bien de l'argent, beaucoup de nourriture, et surtout énormément d'espoir pour les plus démunis hier. Familles monoparentales dépourvues comme personnes âgées dans le besoin auront de quoi passer un Noël plus joyeux grâce à la somme de 111 060 \$ amassée par les médias de la région.

La Grande Guignolée des médias en Estrie aura notamment permis d'accumuler 26 482 \$ en matinée alors que des dizaines de représentants des stations de radio et de télévision et de *La Tribune* sollicitaient pour une bonne cause à plusieurs intersections de Sherbrooke. La Grande Guignolée des médias se déroulait simultanément dans plusieurs régions du Québec.

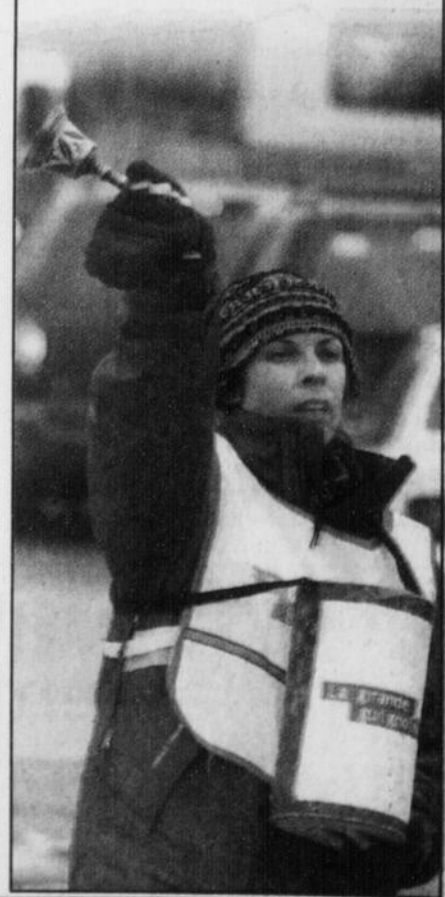
Dans toute la région, les organismes bénéficiaires avaient aussi des bénévoles qui recevaient les dons de la population. En tout, les sommes amassées par la Grande Guignolée en Estrie frôlent les 47 696 \$, selon Chantal Boulanger de Cible Solutions d'affaires, une entreprise qui a accepté de donner de son temps pour la cause.

Les sommes amassées hier seront réparties entre Moisson Estrie, Moisson Granby, S.O.S. Dépannage, la Tablée populaire de Drummondville et la Sécurité alimentaire de Victoriaville.

L'espoir vivant

Certains médias ont aussi pris des initiatives additionnelles afin de garnir davantage les Paniers de l'espoir de la Fondation Rock Guertin. Il suffit de penser à Radio-Canada Estrie qui, dans une grande tournée des entre-

Voir **111 060 fois merci!** en page A3



Charest calme l'appétit du président d'Hydro-Québec

Mario Cloutier
QUÉBEC

Jean Charest est on ne peut plus catégorique. Contrairement à ce que souhaite le PDG d'Hydro-Québec, André Caillé, son gouvernement n'a aucunement l'intention de mettre fin à l'électricité à rabais pour les consommateurs québécois, ni maintenant, ni plus tard.

«On ne veut pas changer cette politique du bloc patrimonial. Ce n'est pas un enjeu qui est soulevé et on n'a pas l'intention de le faire», a souligné M. Charest hier à Québec lors de la signature d'une entente avec la Bavière où était d'ailleurs présent André Caillé.

Pressé de questions par les journalistes au sujet d'une modification éventuelle à la politique du bloc patrimonial d'électricité, M. Charest a souligné qu'il n'en a jamais été question au sein de son gouvernement.

«On ne l'a jamais suggéré et on ne le suggère pas actuellement, ni pour l'avenir», a-t-il ajouté.

L'avis de Caillé

La veille à Montréal, le président d'Hydro-Québec avait remis en question la loi qui force la société d'État à réserver un bloc de 165 TWh aux consommateurs québécois à 2,79 cents le KWh.

M. Caillé a mentionné que ce prix

pourrait atteindre 7 cents le KWh, ce qui ferait toutefois doubler ou tripler la facture d'électricité des consommateurs québécois, mais qui aiderait en même temps, a-t-il soutenu, le gouvernement à soutenir ses dépenses en santé et en éducation au Québec.

«Hier, vos collègues m'ont demandé mon opinion et je leur ai donné mon opinion», a fait un président d'Hydro-Québec beaucoup moins loquace que la veille. Il a même refusé de réitérer sa position sur les prix d'électricité réduits que paient actuellement les consommateurs québécois, c'est-à-dire un tarif inférieur à la valeur du produit qu'ils achètent, selon lui.

Mis au fait de la réaction du premier ministre Charest sur le bloc patrimonial

d'électricité, M. Caillé a ajouté prudemment: «Ça veut dire que la loi va rester la loi et qu'Hydro-Québec va agir dans le cadre de cette loi».

Puis, il a dû finalement convenir que son option n'était «pas à l'agenda de la commission parlementaire. Ce n'est pas à l'agenda», a-t-il admis.

Le président d'Hydro a refusé de dire si la position gouvernementale le décevait. Sur la question de son mandat qui vient à échéance dans quelques mois, M. Caillé a dit «adorer son travail» en plus de le «prendre très à coeur».

De son côté, le premier ministre Charest a soutenu qu'il ignorait à quel moment finissait le mandat du président

Voir **Charest réplique** en page A2

MÉTÉO

Neige en après-midi Max.: -1 Min.: -1
Lever du soleil: 7h15 Coucher: 16h03

INDEX

Ann. class. C6	Le monde B2
Arts B8	Loterie A5
Décès C8	Météo C6
Économie B4	Mots croisés .. C7
Éphémérides.. C8	Opinions..... A8
Horoscope C7	Sports C1

AUJOURD'HUI Cahier spécial

LES 300 PLUS GRANDS EMPLOYEURS DU CENTRE-DU-QUÉBEC

TOUTE LA GAMME HONDA 2004

à **0% D'INTÉRÊT** jusqu'à **60** mois **PROFITEZ-EN**

• Civic • Accord • Odyssey • Element • Pilot

HONDA Sherbrooke Honda
2515, rue Kings Ouest, 599-3022
www.sherbrookehonda.com



Mon clin d'oeil

Stéphane Laporte

Pourquoi faut-il que, dans les partys de bureau, l'homme devienne semblable à Robert Gillet et la femme à Michèle Richard.



À LIRE DEMAIN



Arts

La rage du dire et du plaisir d'Yves Lambert

La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE

Louise Boisvert

RÉDACTION

(819) 564-5454

Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF

Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION

André Larocque

ADJOINTE AU DIRECTEUR

Jacynthe Nadeau

PRODUCTION ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR

René Béliveau

ADJOINTS

André Roberge

Steeve Rancourt

Stéphane Garant

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION

René Morin

PUBLICITÉ

(819) 564-5450

Télécopieur 564-5482

DIRECTRICE

Suzanne-Marie Landry

ADJOINTS

Alain LeClerc

Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES

(819) 564-2222

Télécopieur 564-5482

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE

(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR

André Couston

ADJOINT

Serge Nadeau

Oui au mariage gai

Suite de la page A1

attendre que le gouvernement fédéral adopte une loi pour pouvoir le faire.

Le Canada pourrait donc devenir d'ici quelques mois le troisième pays à autoriser les mariages gais après les Pays-Bas et la Belgique, même si le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a déjà promis de tout mettre en oeuvre pour que sa province puisse maintenir la définition traditionnelle du mariage.

Devant les journalistes, hier, M. Martin a reconnu qu'il a longtemps été tiraillé par cette question, mais que son gouvernement agira pour assurer l'égalité des droits à tous les Canadiens. Il a précisé que le projet de loi reconnaissant les mariages entre conjoints de même sexe fera l'objet d'un vote libre aux Communes. Tous les députés, à l'exception des ministres, pourront voter selon leur conscience.

Le gouvernement fédéral avait décidé de soumettre un renvoi comportant trois questions à la Cour suprême en juillet 2003 à la suite des décisions des tribunaux inférieurs qui jugeaient la définition traditionnelle du mariage inconstitutionnelle.

Ottawa avait alors décidé de reconnaître les mariages gais, mais souhaitait d'abord que le plus haut tribunal confirme que son avant-projet de loi était conforme à la Charte des droits et libertés. À cet égard, les juges sont catégoriques dans leur avis, estimant que «l'objet de la loi, loin de contrevenir à la Charte, découle de celle-ci.»

Les juges rejettent aussi l'argument voulant que la reconnaissance des mariages gais puisse avoir un «effet discriminatoire» contre les groupes religieux qui s'opposent à ces unions. «La simple reconnaissance du droit à l'égalité d'un groupe ne peut, en soi, porter atteinte aux droits d'un autre groupe.»

Dans son avis de 30 pages, la Cour statue en outre que l'article 2 de l'avant-projet de loi permettant aux autorités religieuses de refuser de marier des couples homosexuels est inconstitutionnel puisque la célébration et l'enregistrement des mariages relèvent de la compétence des provinces. Mais elle souligne que la liberté de religion, garantie par la Charte, protège déjà les autorités religieuses contre la possibilité que l'État les contraigne à donner leur bénédiction à des mariages de personnes de même sexe.

Cela dit, la Cour suprême a réservé une surprise de taille au gouvernement Martin en refusant de répondre à la quatrième question qu'il lui avait soumise peu de temps après son arrivée au pouvoir, à savoir si la définition traditionnelle du mariage était constitutionnelle.

Usant de son pouvoir discrétionnaire, la Cour a soutenu qu'il ne serait «ni sage ni approprié» de répondre à cette question, d'autant plus qu'Ottawa compte reconnaître les mariages gais, peu importe l'avis du tribunal, et que ceux-ci sont déjà permis dans plusieurs provinces à la suite de jugements de tribunaux inférieurs.

Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, a vu cet aspect comme une victoire pour ceux qui veulent maintenir la

définition traditionnelle du mariage.

Rude bataille à venir

«La Cour n'a pas dit que la définition traditionnelle du mariage est inconstitutionnelle. Elle a plutôt renvoyé la question au Parlement, pour que les élus rendent une décision finale. C'est précisément ce que mon parti défend et ce sur quoi nous avons fait campagne aux dernières élections», a-t-il soutenu.

Chose certaine, cet avis a donné hier le coup d'envoi à une rude bataille politique entre ceux qui réclament la reconnaissance des mariages gais d'un bout à l'autre du pays et ceux qui veulent maintenir la définition traditionnelle.

Aux Communes, où les libéraux sont minoritaires, tous les partis politiques sont divisés sur cette question. Mais tout indique que l'appui combiné de députés libéraux, bloquistes et néo-démocrates et quelques conservateurs permettra d'adopter une loi favorable aux mariages gais.

Au pays, cette question soulève tout autant les passions. Les groupes de défense des droits des gais jubilaient hier à la suite de cet avis, tandis que des organisations militant en faveur des droits de la famille traditionnelle criaient leur colère et réclamaient la tenue d'un référendum national.

«La question des mariages entre conjoints de même sexe qui affectera pour toujours notre nation doit être décidée par les électeurs», a déclaré Gwendolyn Landolt, vice-présidente de REAL Women of Canada, en promettant de défier tous les députés au pays qui voteront en faveur des mariages gais. (La Presse)

Quand JEUNESSE s'en mêle

Éviter la cohue et vive le célibat



Evelyne Leblanc

evelyne.leblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

S'il y a une période de l'année où mon célibat me réjouit grandement, c'est bien les temps des Fêtes.

Ah, je ne dis pas que lors des étreintes de minuit au jour de l'An et des slows de fin de party, je n'ai pas un petit pincement au coeur en constatant qu'aucun cavalier n'attend que je lui rende son baiser et tant de promesses amoureuses pour la future année.

Non, mais de toute façon, je vais être honnête avec vous... Ça ne m'est jamais arrivé de passer un jour de l'An en couple si ce n'est une fois, à l'adolescence, où j'avais sacré là mon copain quelque part aux alentours des 12 coups de minuit. Enfin, ce devait être ma résolution de l'époque de repartir la nouvelle année sur des bases nouvelles sans ce pot de colle à mes côtés.

Bah... Je ne me plains pas de ma situation lorsque je vois mes amis en couple dépenser des fortunes en cadeaux de Noël. J'aime bien recevoir et donner des présents durant les Fêtes, mais mon côté mercantile et, parfois même un peu grippe-sou, reprend rapidement le dessus sur mon désir de générosité altruiste et amoureuse. En fait, cette situation me permet d'économiser plusieurs billets que je destinerais à l'être aimé. N'ayez craintes, je sais très bien quoi faire de cette argent que je n'en-

gouffre pas dans cette course aux cadeaux.

Et puis, savez-vous que je n'envie pas le moins du monde les gens qui gèrent (et lorsque je dis «gère», ça semble toute une gestion pour certains) un agenda du temps des Fêtes où ils doivent agencer les exigences des célébrations de la famille de l'un et de celle de l'autre conjoint. Et ça, c'est sans compter les personnes supplémentaires des familles recomposées dont l'une ou l'autre des douces moitiés peut être issue... si ce ne sont les deux. À ça, s'ajoutent tous les soupers entre amis, les fêtes de bureau et les activités destinées à se reposer un brin durant cette période de réjouissance. Non, mais ça me semble un vrai marathon!

Franchement, je me vautre dans cette simplicité pendant qu'elle m'est encore acquise. Je n'ai qu'un coup de téléphone à faire pour connaître mon horaire de fêtes familiales pour Noël et le jour de l'An; j'appelle ma mère.

Ce n'est pas pour écoeurer personne, mais je me plais à éviter de me retrouver prise dans ce tourbillon du temps des Fêtes duquel je suis certaine, j'en ressortirais aussi épuisée que je ne le serai après avoir complété ma période d'examens à l'université.

Ah, j'oubliais, seulement pour titiller ceux qui se dirigent tout droit vers les achats de dernière minute: j'ai terminé l'achat de mes cadeaux de Noël. Ils sont même tous déjà emballés sous le sapin qui est lui aussi déjà fait depuis quelques semaines. Parce que s'il y a une chose que je déteste, c'est bien me retrouver à la dernière minute dans un centre d'achat bondé de gens qui courent dans tous les sens à la recherche des présents idéaux.

Il ne me reste qu'à compter les dodos avant Noël... Au fait, j'oubliais qu'il me reste encore à passer à travers mes examens avant de commencer à festoyer.

Charest réplique

Suite de la page A1

d'Hydro-Québec. Il se dit satisfait du travail du PDG de la société d'État. Sera-t-il renouvelé, lui a-t-on demandé?

«On ne s'est pas penché là-dessus. Mais je peux vous dire qu'on aime beaucoup M. Caillé. Il n'a pas été nommé par notre gouvernement, mais j'ai beaucoup de respect pour M. Caillé. Il fait un très bon travail», d'indiquer M. Charest.

Mais, d'insister aussi le premier ministre, non seulement le bloc patrimonial d'électricité à taux réduit, imposé par loi à Hydro-Québec, n'est pas visé par le gouvernement, mais cette question ne se trouve effectivement pas parmi les enjeux de la commission parlementaire, qui continuera ses travaux en janvier, sur la sécurité énergétique du Québec.

Les Québécois continueront de payer moins cher leur énergie, soutient le premier ministre. Toutefois, au sujet de la demande d'Hydro de hausser ses tarifs une troisième fois en 15 mois pour un coût supplémentaire total de 7,1 %, M. Charest s'en est remis encore une fois à la Régie de l'énergie.

«Ce que nous savons, c'est qu'au Québec on est l'endroit où l'on paie le moins cher notre énergie», rappelle-t-il avant de noter que l'opposition officielle croit aussi désormais que le gel des tarifs d'électricité n'est plus une bonne idée dans le contexte actuel.

Le chef de l'opposition officielle, Bernard Landry, est toutefois revenu à la charge à l'Assemblée nationale en réclamant une «augmentation modulée raisonnable» des tarifs d'électricité plutôt qu'une hausse, visée par Hydro, qu'il a comparée à une véritable «arnaque». (La Presse)

Une offensive dans le Centre-du-Québec

En plus de nos abonnés et lecteurs habituels, des milliers de personnes dans plusieurs villes du Centre-du-Québec ont reçu un exemplaire du journal La Tribune ce matin.

La Tribune marque de cette façon originale la publication de son palmarès annuel des 300 plus grands employeurs du Centre-du-Québec qui est dévoilé dans un cahier spécial livré ce matin à tous les lecteurs du journal. Le palmarès vous permet de constater en un coup d'oeil rapide l'évolution de plusieurs entreprises ou encore obtenir des informations intéressantes pour votre recherche d'emploi ou encore de nouvelles relations d'affaires. Bonne lecture!

Maurice Cloutier
Rédacteur en chef

la guêpière

LE PEIGNOIR SPA RATINE BLANCHE 49⁹⁵

Le cadeau confort ultime pour des heures de relaxation, et de petits soins maison. Un long et enveloppant peignoir en ratine boudée pur coton moelleuse et absorbante. Blanc pur. P/M. G/TG. Rég. 65.00

LA CHEMISE DE NUIT FLEUR DE POÉSIE 12⁹⁹

Un cadeau exclusif signé La Guêpière. Une douce chemise de nuit en popeline de coton texture peau de pêche, ornée d'une belle fleur géante et d'un poème manuscrit en contraste sur bleu ou rose. P.m.g.tg. Rég 35.00

LA MULE RATINE PELUCHEUSE 9⁹⁹

Relaxation suprême, confort total! Offrez une pantoufle douce, ultra-moelleuse, avec semelle compensée de 1 pouce sur caoutchouc antidérapant. Caramel, bleu tendre, rose pâle. P.m.g.tg. Rég. 15.00

LE DUO CAMI-CULOTTE DENTELLE SUR COTON 14⁹⁹

Des dessous-dessus pure mode, ceux qu'on remarque avec leurs jolies bordures dentelle couleur thé sur fin tricot coton-hydra. Cami empire et culotte aux hanches, à offrir en doux coloris pastel de rose, bleu, ivoire. P.m.g.tg. Une exclusivité Simons.

Le certificat-cadeau Simons...
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.



Mario
GOUPIL

Loin, loin, la 6e année

Elle a été mon «prof» préférée à l'école primaire. Elle avait 18 ans à peine, et moi, 8 de moins. Non, je n'étais pas en amour avec elle. Au fond, je l'étais peut-être un peu, comme tous les garçons de la classe, mais je l'aimais avant tout pour la passion qui l'animait. Pas étonnant qu'elle ait enseigné pendant 33 ans.



Marthe Fontaine et son père Albert, qui fêtait hier les 100 ans qu'il a aujourd'hui.

Hier, j'ai dit au papa de Marthe Fontaine tout le bien que je pensais de sa fille. J'espère qu'il m'a entendu. À 100 ans, ce n'est pas évident.

En fait, Albert S. Fontaine célèbre son premier centenaire aujourd'hui, 10 décembre, mais c'est hier qu'on lui a organisé une fête à la résidence l'Oasis de Weedon.

-Papa, je vous présente un de mes anciens élèves devenu journaliste. Je suis l'une des personnes qui lui a appris à écrire...

-À le voir aller, il doit en user des crayons!, a répondu le centenaire du tac au tac.

M. Fontaine avait enfilé ses plus beaux vêtements. Sa plus belle cravate aussi. Évidemment, à 100 ans, on ne peut se rappeler de tout.

«J'ai 100 ans? Vraiment? Ça me dépasse. Merci Dieu le père! Vous savez, je ne referai pas un autre 100 ans. Je vais me transporter plus facilement avec les ailes de Dieu le père...», a-t-il lancé au micro à l'intention des pensionnaires et personnels de la maison venus assister à la fête.

Albert S. Fontaine s'exprime avec une belle aisance. Mieux que tous les centenaires masculins que j'ai rencontrés durant ma carrière. À part l'ouïe et les yeux, et parfois la mémoire qui lui joue momentanément des tours, il ne fait pas son âge. Il parle tellement bien qu'il aurait pu être politicien. Mais il a écouté son cœur et fut plutôt cultivateur et homme de famille. Un époux et un papa aimant et aimé, vous diront ses enfants.

Pendant un bref moment, hier, on lui a rappelé toute sa vie. Il avait souri jusque-là. Mais quand on lui a parlé de sa Fernande qu'il a perdue en 1981 et qu'on lui a rappelé les 10 enfants qu'ils ont eus ensemble, il a pleuré. À chaudes larmes.

La vie a bien rendu à Albert S. Fontaine l'amour qu'il a répandu autour de lui, mais elle lui a aussi réservé de bien gros chagrins dont il n'a jamais voulu vraiment parler ouvertement à personne. Hier, ce sont ces chagrins qui lui sont revenus à la mémoire un court instant.

Des 10 enfants que lui a donnés son épouse regrettée, il en reste six vivants. Deux filles ont été perdues en très bas âge, alors qu'elles étaient encore au berceau, et ce en l'espace de deux semaines seulement. On venait d'enterrer Marie-Claire au cimetière, décédée de la grippe espagnole, qu'il a fallu demander au médecin de venir de toute urgence à la maison pour la petite Thérèse. «Vous en faites pas, ça va aller...», a soutenu le médecin. Pourtant, une semaine après, il ne restait plus que Rollande, l'aînée, comme enfant dans la famille.

Soixante-quinze années ont passé, mais la plaie ne s'est jamais vraiment cicatrisée, et ce même si les prénoms de Marie-Claire et Thérèse ont été légués aux deux premières filles du couple à voir le jour par la suite.

Dimanche, c'est la centaine de descendants d'Albert S. Fontaine qui viendront lui témoigner leur amour à Weedon.

«Cent ans, c'a paru très court pour moi», a lancé M. Fontaine.

Court à un point tel, que sa fille Marthe a eu un peu de difficulté à le convaincre qu'il célébrerait bel et bien son 100e anniversaire aujourd'hui. M. Fontaine était on ne peut plus sceptique, c'est le moins que l'on puisse dire.

-100 ans? Vraiment? T'as pas d'affaires à me raconter des menteries ma fille, tu sais..., a lancé le père, sourire au coin des lèvres, à sa fille cadette.

-Mais c'est la vérité, papa.

-Il faut dire que tu en as un bon bout de fait, toi aussi, ma fille. T'as plus de la moitié du chemin de ta vie de parcouru, a alors renchérit le paternel.

Tout à coup, la sixième année nous paraissait vraiment très loin...

mgoupil@latribune.qc.ca

Audiences du Mont-Orford: L'Espérance se vide le coeur



Jean-François
Gagnon

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca
MAGOG

«Il y a de nombreuses pertes d'emplois qui s'en viennent dans la région de Magog. En conséquence, ne détruisons pas l'industrie touristique, qui est florissante dans ce secteur.»

Voilà à peu près comment André L'Espérance résume le choix qui s'offre dans le dossier du développement de la station touristique Mont-Orford, à quelques jours de l'ouverture des audiences de la commission du Bureau d'audiences publiques en environnement.

Sans vouloir trop en dire sur les pertes d'emplois qu'il sait être imminentes, le président-directeur général de Mont-Orford, André L'Espérance, rappelle que la région de Magog est bien pourvue en installations touristiques. Et sou-

tient qu'il faudrait en profiter.

Mais il dit aussi qu'il ne se battra pas contre l'ensemble de la population afin d'obtenir le feu vert pour le développement immobilier qu'il aimerait réaliser dans les limites actuelles du Parc national du mont Orford.

«Je veux bien me défendre contre un petit groupe de gens qui souhaitent enrayer notre projet de développement. Mais pas engager le combat contre toute la population. Si les gens n'en veulent pas, je laisserai tomber.»

D'ailleurs, si le BAPE dit non à son projet de développement, il remettra les clés de sa station de ski au gouvernement du Québec. «La dernière chose que je désire faire, c'est du chantage. Mais je me sens aussi obligé de révéler mes intentions au public.»

Sa présentation

La présentation qu'effectuera André L'Espérance, lors de la première soirée des audiences du BAPE en ce qui concerne ce fameux dossier, lundi prochain,

sera donc à n'en pas douter capitale.

«Nous finalisons présentement la préparation de cette présentation, affirme André L'Espérance. Probablement ferons-nous une présentation semblable à celle que nous avons réalisée en mars dernier devant les médias», annonce-t-il.

En outre, il semble que le président-directeur général de la station touristique essaiera de mettre en perspective l'importance du développement immobilier qu'il envisage, en le comparant aux projets de construction qui se mettent en branle à tous les ans dans la région magogois.

«J'ai su qu'environ 700 unités de logement sont construites à tous les ans dans la région. Or, nous prévoyons en bâtir seulement 140 environ par année. Vues comme ça, les choses changent.»

«On est victimes de notre franchise actuellement, parce qu'on a fait la présentation de nos projets sur une période de dix ans. Mais désormais on va présenter une année à la fois», déclare André L'Espérance, en se montrant

conscient que les questions environnementales demeurent le nerf de la guerre.

Des détails sur les audiences

Après le premier soir d'audience, la commission du BAPE sera fort probablement encore à l'Hôtel Chéribourg le lendemain entre 13 h et 16 h puis de 19 h à 22 h. Des journées supplémentaires ne sont pas exclues. Tout dépendra de la participation des citoyens.

Par la suite, la commission attendra les mémoires des citoyens et des différentes organisations avant le 28 janvier. Puis, leur présentation se fera dès le 1er février.

Secrétaire à la coordination de la commission, Danielle Dallaire reconnaît que les délais sont courts pour son organisation dans ce cas-ci. «On étudie habituellement nos dossiers en quatre mois. Mais là on en a seulement trois. Je ne doute cependant pas qu'on aura terminé à temps, soit au plus tard le 15 mars 2004», assure-t-elle.

Une Grande Guignolée des médias très satisfaisante



Réjean Blais a animé le Téléjournal Estrie en direct du Carrefour de l'Estrie. Il y a notamment reçu Rock Guertin et le curé Robert Jolicoeur. Radio-Canada a amassé hier 38 364 \$ au profit des Paniers de l'espoir.



Le journaliste René-Charles Quirion, de La Tribune, n'a pas hésité à escalader le marchepied d'un mastodonte, pour la bonne cause!



C'est avec le sourire aux lèvres que les «quêteurs du jour» ont reçu les dons. Il y avait entre autres Gabriel Morin (TQS), André Larocque (La Tribune), Michel Fournier (La Tribune), Lucie Pelletier (TQS), Michel Goyette (TQS), Martin Lachance (La Tribune) et Pascal Boutin (La Tribune)



Les artisans du journal ont reçu la visite de leurs collègues de Radio-Canada. Ceux-ci ont ramassé le bas de laine de La Tribune, qui contenait quelque 430 \$ en dons, en plus des paniers de victuailles. On reconnaît ici les confrères Jean-François Fortier, caméraman à Radio-Canada, Denis Dufresne, journaliste à La Tribune, Marie-Pierre Roy-Carbonneau, journaliste à Radio-Canada, Sonia Bolduc, et Isabelle Pion, journalistes à La Tribune, Jacynthe Taillon, de Radio-Canada, Suzanne-Marie Landry, directrice de la publicité à La Tribune, et à l'avant, le journaliste-caméraman Jean-François Dumas.

111 060 fois merci!

Suite de la page A1

prises, à ses kiosques du Carrefour de l'Estrie et par ligne téléphonique, a réussi à obtenir pas moins de 38 364 \$.

Un chiffre magique pour Rock Guertin. «Quand on ouvre un réfrigérateur et qu'on se rend compte qu'il n'y a rien sinon un chapelet, c'est là qu'on voit à quel point c'est important de donner», souligne-t-il.

Et les Estriens l'ont compris. Les employés des entreprises visitées par les trois équipes de Radio-Canada dès 6 h hier matin n'ont pas hésité à sortir les pièces et les billets.

Le journaliste et coordonnateur de l'opération à Radio-Canada Estrie, Steve Vermette, était par ailleurs bien heureux de pouvoir, le temps d'une journée, être la source de bonnes nouvelles. «Une fois que les gens sont

approchés, ils donnent vraiment facilement. Les Sherbrookoïses sont vraiment généreux.»

Chez Radio-Canada Estrie, la journée d'hier a nécessité une organisation d'envergure, près d'un mois de grand travail en fait. «C'est important d'aller chercher de nouveaux donateurs, alors je m'y suis mis très tôt», explique Steve Vermette.

Une grande valeur

La journée d'hier aura aussi permis à TVA-Télé 7 de recueillir 25 000 \$ en argent et en denrées non périssables au profit des Paniers de l'espoir. «Il y a même eu ce matin (hier) une madame qui est arrivée avec une mini-van pleine de denrées», a souligné le journaliste Raymond Duquette.

À voir les nombreux parents qui ont amené leurs enfants voir la montagne de denrées non périssables amassées dans les locaux de Télé-7, la générosité est une valeur qui s'enseigne.

Le Sherbrookoïse Marc Gagnon était accompagné de ses deux filles, Laurence et Anne-Élisabeth, en arrivant à la station de télévision. C'est toute la petite famille ensemble qui avait choisi ce qu'elle allait donner. «C'est important de montrer à nos enfants combien nous sommes choyés», mentionne le père de famille.

À la mesure de leurs moyens, les Estriens ont démontré hier à quel point donner est un geste d'espoir, à quel point donner vient du coeur. Pour tous les dollars qui ont été offerts si généreusement, 111 060 fois merci!

«Une idée brillante»



Ronald Fortier

Spécialiste du diamant

43, rue Wellington Nord, Sherbrooke (centre-ville)
563-6460

Le garde-fou du pont Montcalm est-il sûr?



Luc Larochelle

luc.larochelle@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

La solidité du garde-fou du pont Montcalm est mise en doute par un citoyen, qui se demande si la Ville de Sherbrooke attend qu'une voiture plonge dans le lac des Nations pour remplacer cette rampe, qui présente des signes évidents d'affaiblissement. Certaines parties s'en sont détachées à cause de la corrosion.

C'est la crainte que survienne à Sherbrooke un accident semblable à celui qui a coûté la vie à une citoyenne de la Montérégie, en début d'année, qui pousse Gilles Lemelin à soulever des interrogations. Une femme de 46 ans est morte après avoir plongé dans la rivière Richelieu avec sa camionnette, la rampe du pont Yule ayant cédé. Le ministère des Transports a par la suite corrigé cette faiblesse en installant des parapets de béton.

«La rue King est l'artère la plus achalandée à Sherbrooke. Plus de 40 000 véhicules y circulent chaque jour. La Ville a installé des centaines de mètres de rampe flambant neuve autour du lac des Nations pour assurer la sécurité des marcheurs alors que le garde-fou du pont Montcalm tombe en ruine. Peut-on nous garantir que cette rampe retiendrait un véhicule et l'empêcherait de plonger dans l'eau s'il y avait dérapage? J'en doute. Il me semble que nos dirigeants municipaux n'ont pas les bonnes priorités», opine-t-il.

Des parties du garde-fou sont sectionnées et la base des lampadaires est minée par la corrosion.

Le chef de la division de l'ingénierie de la ville, Denis Gélinas, soutient qu'en dépit des apparences, la sécurité des automobilistes n'est pas compromise.

«Une expertise a été produite par un consultant externe et celui-ci nous confirme que le garde-fou est encore une barrière de protection solide», répond M. Gélinas.

La Ville procédera à des travaux sommaires de renforcement du garde-fou au cours de la prochaine année, mais son remplacement n'est pas prévu avant 2006.

«Des soudeurs effectueront quelques retouches et nous irons en appel d'offres en 2005 afin d'inscrire les coûts de réfection de l'ensemble du pont au budget des immobilisations de 2006», précise M. Gélinas.

Les planificateurs municipaux ont longtemps eu à l'esprit d'arrimer la réfection du pont Montcalm avec une passerelle, qui aurait été accrochée à la structure, destinée à des fins récréatives. Cette option est maintenant écartée.

Une passerelle détachée pour la Cité des rivières

Luc Larochelle
SHERBROOKE

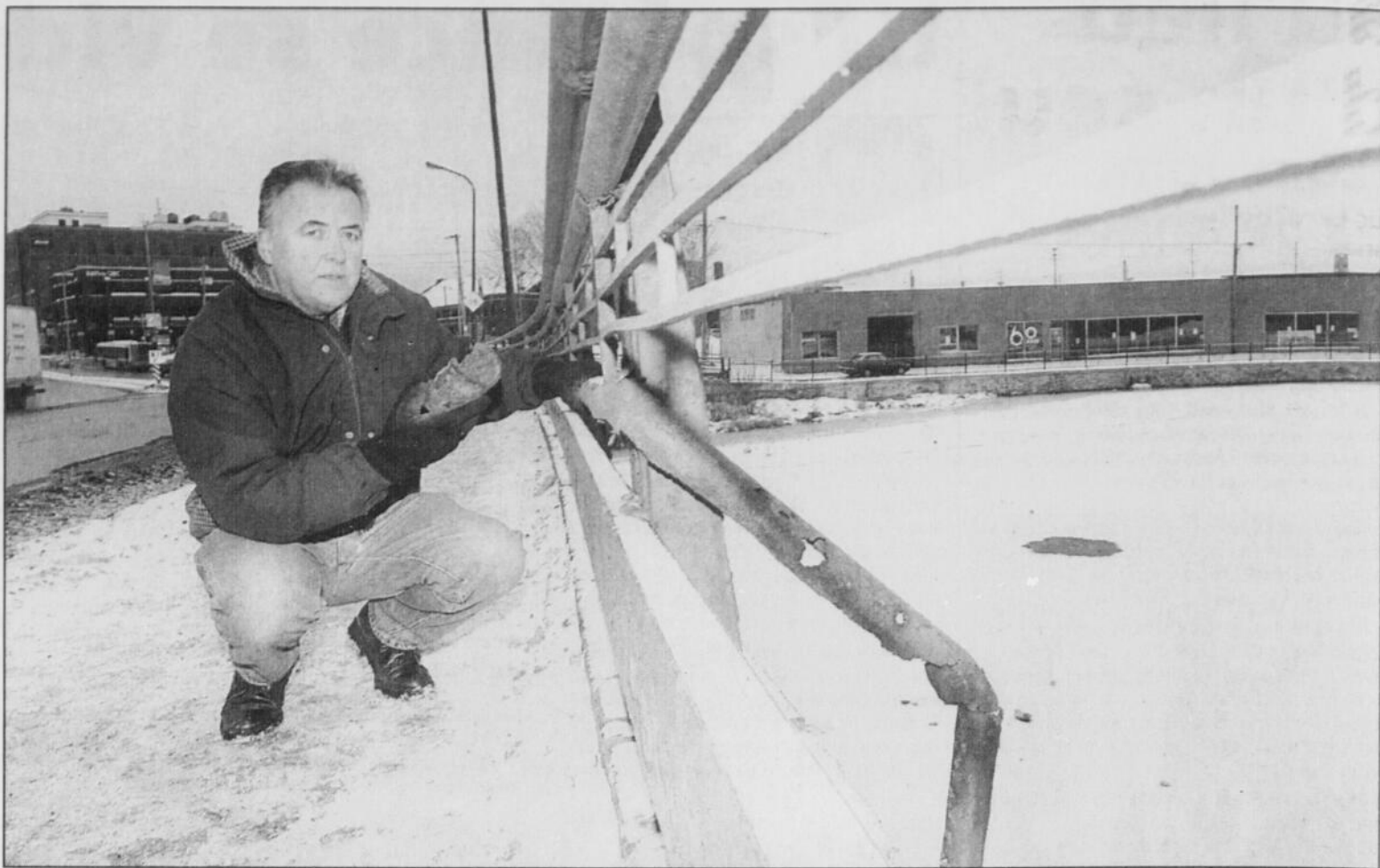
C'est une passerelle, détachée du pont Montcalm, qui bouclera la boucle du circuit récréatif autour du lac des Nations.

La corporation de la Cité des rivières lancera sous peu un deuxième appel de propositions en vue de la construction de cette passerelle, qui sera semblable à celle du pont Noir. Elle reliera le corridor récréatif de la rive nord, qui longe la rue de l'Esplanade, à celui de la rive sud, dans l'emprise de la rue Versailles, qui sera fermée une fois que l'édifice libéré par Motos Thibault sera démoli.

«À la suite de notre premier appel d'offres, nous avons obtenu un prix de 1,9 M \$. C'était trop élevé par rapport à nos prévisions financières. Certains détails du projet ont été revus et nous estimons pouvoir réaliser la passerelle pour un coût avoisinant plutôt 1,6 M \$. Une économie de 300 000 \$, ce n'est quand même pas négligeable», a indiqué à La Tribune le président de la Cité des rivières, Jacques O'Bready.

La Cité des rivières sera vraisemblablement frappée en 2005 d'une réduction de son budget d'immobilisations, qui passerait de 3 M \$ à 2,2 M \$. Cela ne compromettrait toutefois pas l'érection de la nouvelle passerelle.

«On nous a laissé entendre, effectivement, que notre enveloppe serait revue à la baisse, conformément aux chiffres que vous avancez. On verra lundi prochain au moment où les élus adopteront le budget 2005. Je comprends la situation et ce ne sera pas catastrophique pour nous. Nous avons déjà une provision financière pour la passerelle. Pour ce qui est du reste, nous irons au rythme des disponibilités budgétaires», a réagi M. O'Bready.



Inacom, Jessica Garneau

La corrosion des rampes du garde-fou du pont Montcalm est avancée, au point d'inquiéter Gilles Lemelin qui craint qu'une voiture plonge dans le lac des Nations. Le service d'ingénierie de la Ville prétend que malgré des signes évidents d'affaiblissement, la rampe peut encore résister au choc d'une collision.

la Baie encore plus

Du vendredi 10 au dimanche 12 décembre

magasinez en grand ce week-end

Mettant en vedette nos offres spéciales* de vendredi soir! * Tant qu'il y en aura. Limite d'un article par personne.

10% de rabais additionnel le vendr. 10 déc. et durant les 3 premières heures le sam. 11 déc., en réglant vos achats avec votre carte de crédit Hbc

sur nos prix de solde et de liquidation et 10% de rabais sur nos prix ordinaires

COMPAGNIE DE LA BAIE DIVISION Hbc
600-456-1234 456 7890
123 456 789 0

Le dimanche 12 décembre, le rabais s'applique encore à l'achat de meubles, gros électros, duos-sommeil et appareils électroniques*.

MEXX PART TWO
POINT ZERO
SYLVER JEANS
ESPRIT
EDMONT HILFIGER

La rumeur court en ville... et elle est vraie!

Jusqu'à **60%** de rabais sur collections automne-hiver

fanclub
Boutique de vêtements pour femmes

142, rue Wellington Nord, centre-ville, face à l'hôtel de ville
569-6091

SAMEDI SEULEMENT!

Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre.

55% de rabais bijoux Principes® en or à 10 ct et 14 ct

50% de rabais chaussures de soirée Outline® pour elle
Ord. 39,99 \$. Solde 19,99 \$.

45% de rabais bagues et bracelets en or à 10 ct et 14 ct sertis de diamants

40% de rabais tenues mode Adidas pour lui

achetez-en un, obtenez le 2^e à 50% de rabais
Couvre-matelas et oreillers à bourre mémoire Personal Expressions
Ord. 49,99 \$ à 169,99 \$
Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.

pour elle

solde 99,99
vestes Point Zero à bourre de duvet pour elle et lui. Ord. 129,99 \$.

50% de rabais soutiens-gorge et culottes sous boîte pour elle
WonderBra et Warner's

jusqu'à 50% de rabais sélection de robes à prix ordinaire pour elle

jusqu'à 40% de rabais soutiens-gorge et slips mode
JLO, Dim, Maidenform et autres

40% de rabais tenues d'extérieur automne-hiver à prix ordinaire incluant celles griffées pour elle

jusqu'à 50% de rabais pulls automne-hiver pour elle
Nygård Collection, ToGoSM, MantlesSM et mac & jac. Sélection de modèles aussi en tailles petites et grandes.

jusqu'à 50% de rabais sélection de pantouffles pour elle et lui
Dockers, ToGoSM, MantlesSM et Solo Soft Spots

40% de rabais pulls griffés pour elle
Tommy Hilfiger, Jones New York, Liz Claiborne et autres

30% à 50% de rabais sélection mode griffée pour elle
Tailles courantes et petites.

30% de rabais soutiens-gorge pour elle
Triumph et Lily of France

chaussures, accessoires et bijoux

Promo Bagages 1^{re} classe en cours!

50% à 60% de rabais bagages

Prix ciseau
39,99
jeans Levi's pour elle et lui
Modèle 501 compris. Avant 49,99 \$ et 59,99 \$

40% de rabais pulls pour lui
Perry Ellis et MantlesSM

jusqu'à 50% de rabais chaussures de ville et tout-aller pour lui. Nombreuses marques favorites au choix!

30% de rabais

- montres. Wenger Swiss, Bulova, Casio, Citizen, Seiko, Swiss Military et autres
- accessoires, chapeaux, gants et écharpes d'hiver pour elle

25% de rabais

- bijoux en argent fin MantlesSM et ToGoSM
- chaussures et bottes pour elle MantlesSM, ToGoSM, Sam & Libby, Westies, Wanted, Madeline, Tommy Hilfiger et autres

jusqu'à 40% de rabais tenues de nuit et peignoirs pour elle

40% de rabais tenues habillées pour bébé, garçon et fille

30% de rabais additionnel

- mode à prix de liquidation pour homme, femme et enfant
- bijoux et montres à prix de liquidation
- tenues de nuit, peignoirs, lingerie de jour soutiens-gorge et slips mode à prix de liquidation pour elle
- accessoires à prix de liquidation pour elle

Sur nos derniers prix étiquetés.

40% de rabais additionnel
mode griffée à prix de liquidation pour elle

Exceptions : I.N.C et Alfani.
Sur nos derniers prix étiquetés.

Deux ponts au lieu d'un seul

Luc Larochelle
SHERBROOKE

Les ingénieurs de la Ville jonglent avec l'idée de remplacer le pont Montcalm par deux structures distinctes l'une de l'autre afin d'amoindrir dans le futur les effets de travaux majeurs dans une artère névralgique comme la rue King.

«C'est un tout casse-tête pour nous, et ça le sera pour les automobilistes lorsque nous effectuerons les travaux, de procéder à la fermeture du pont Montcalm et de dévier la circulation durant quelques mois. C'est vraiment un pont stratégique à Sherbrooke. Il est maintenant reconnu que de tels travaux ont des incidences économiques énormes en pertes de temps pour les personnes et pour les entreprises. S'il y a moyen d'éviter de tels inconvénients aux générations futures, c'est à considérer», soutient M. Gélinas.

Il n'était pas réaliste d'envisager une pareille approche au moment où la Ville a rénové d'autres ponts. Les coûts auraient été astronomiques pour doubler la structure du pont Jacques-Cartier en raison de la hauteur des piliers alors que c'est la largeur du cours d'eau à franchir (la rivière Saint-François) qui aurait gonflé la facture hors de proportion pour les ponts du centre-ville.

«La rivière Magog est étroite, peu profonde, ça ne présente donc pas les mêmes difficultés d'avoir deux structures au lieu d'une seule. L'écart de coûts ne sera pas du même ordre. Tout cela reste cependant à être vérifié», d'indiquer le chef de la division de l'ingénierie.



L'accident qui a coûté la vie au petit Louis-Charles Lavallée-Latour s'est produit à l'intersection des rues Viau et Gaspé. La police cherche un témoin important pour avoir sa version des faits.

Un témoin important de la mort du petit Louis-Charles invité à se manifester



René-Charles
Quirion

rene-charles.quirion@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les enquêteurs du Service de police de Sherbrooke recherchent un témoin important qui pourrait aider à faire progresser l'enquête entourant la mort tragique du petit

Louis-Charles Lavallée-Latour, survenue lundi dans le secteur de Rock Forest.

Le conducteur d'un véhicule blanc de marque Volkswagen Passat ou Jetta qui se trouvait à l'intersection des rues Viau et Gaspé lorsque l'enfant de 7 ans a été happé par son autobus scolaire posséderait de précieuses informations.

Ce véhicule se trouvait en face de l'autobus scolaire et une autre automobile se trouvait devant lui à l'arrêt obligatoire.

«Nous sommes convaincus que ce conducteur a vu quelque chose. Nous souhaitons rencontrer cette personne pour éclaircir certains

points qui demeurent ambigus. Il pourrait confirmer ce que certains témoins ont vu ou n'ont pas vu. La façon dont ce véhicule était placé lui donne un angle que les témoins que nous avons rencontrés n'avaient pas au moment du drame», explique le porte-parole du SPS, René Dubreuil.

Les enquêteurs du SPS doivent encore rencontrer certains témoins relativement à ces événements, notamment des enfants qui prenaient place dans l'autobus.

«Des hypothèses autres que celles soulevées concernant les causes de l'accident semblent se confirmer», mentionne René Dubreuil.

Le conducteur du véhicule Volkswagen blanc est invité à se manifester auprès de l'enquêteur Sylvain Geoffroy du SPS au 821-5544.

Profitez de ces offres fantastiques en plus de toutes celles en magasin!

VENDREDI de 17 h à 18 h

solde 19⁹⁹

peignoirs ToGo^{MC} en molleton polaire pour lui

Ord. 69,99 \$

VENDREDI de 20 h à 21 h

50 % de rabais

peignoirs pour elle

VENDREDI de 19 h à 20 h

9⁹⁹ au choix

atomiseurs d'eau de toilette Mackie for men, 100 ml, Mat; Male, 40 ml, Swiss Army for Her, 30 ml. Plus en magasin!

Tant qu'il y en aura. Ord. 19,99 \$ à 24,99 \$

VENDREDI de 20 h à 21 h

70 % de rabais

bagages Canada Series de Roots

Ord. 70 \$ à 160 \$

Solde 21 \$ à 48 \$

seulement 2 fois par année!

solde de griffes 25 % à 50 % de rabais

supersélection de chaussures et de vêtements griffés pour elle et lui, et de sacs à main

homme

40 % de rabais

- sous-vêtements Harvey Woods
- vestes Wayne Gretzky en cuir

30 % de rabais

chaussettes, Premium, Sport et Weekender de McGregor, Nike, Wilson, CCM, Levi's, Dockers et autres

DURANT 2 JOURS!

Vendredi 10 et samedi 11 déc.

15 % de rabais

jouets à prix ordinaire Dans certains magasins.

maison

25 % de rabais

verrerie et articles de service Luigi Bormioli

achat-choc

8⁹⁹

pèse-personne

Prix de comparaison 17,99 \$

5⁹⁹

serviettes de bain Wamsutta

Prix de comparaison 12,99 \$

Dimanche SEULEMENT!

Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre.

solde 69⁹⁹

micro-ondes Danby en inox, 31 litres. Ord. 89,99 \$

55 % de rabais

bijoux Charter Collection® en or à 14 ct

achetez un article, le 2^e est GRATUIT

mode Alfred Dunner pour elle

Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.

50 % de rabais

pantalons de nuit ToGo^{MC} en finette pour lui

50 % de rabais

hauts à manches longues pour garçon

Ord. 14,99 \$ et 19,99 \$

40 % de rabais

literie choisie Nautica

30 % de rabais

portefeuilles pour elle

Nine West et Guess

40 % de rabais

bijoux fins en or à 10 et 14 ct et à diamants, gemmes, zircons cubiques et perles cultivées

Trio Visit for men d'Azzaro

Une valeur de 130 \$. Seulement 78 \$ et seulement @ la Baie.

Trio Chrome d'Azzaro

Une valeur de 99 \$. Seulement 64 \$ et seulement @ la Baie.

10 % de rabais

petits électros de cuisine et de soins personnels

30 % de rabais

vaisselle, verrerie et linge de table à motifs de Noël

10 % de rabais

téléviseurs et appareils audio maison Sony, Toshiba, Sharp, Hitachi et Panasonic

Trouvez vos cadeaux à un seul endroit.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Liz Claiborne Home, Home Studio, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une subaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

Hanoukka

offre ses meilleurs vœux pour les fêtes aux Canadiens de toutes cultures.

Démantèlement d'une plantation

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

Une plantation de cannabis intérieure a été démantelée, mercredi en fin d'après-midi, dans une grange située au 916 du chemin Dion dans le secteur de Saint-Elie d'Orford.

Le Service de police de Sherbrooke a procédé à la perquisition de 480 plants de cannabis et tout l'équipement servant à la production pour une valeur d'environ 500 000 \$. Trois individus ont été arrêtés sur place.

Les propriétaires de l'endroit, Pierre Turgeon et Nancy Gendron ont comparu au palais de justice de Sherbrooke sous des accusations de trafic de stupéfiants, possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic et d'entreposage illégal d'une arme à feu. Plus de 1500 balles de carabine ont été retrouvées sur place.

Le locataire de la ferme, Carl Marceau, 23 ans, a aussi été arrêté et accusé de production de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

«Ces individus possédaient un équipement imposant notamment une thermopompe industrielle. Les plants étaient cultivés dans la terre et de puissantes lampes les éclairaient», explique le porte-parole du SPS, René Dubreuil.

AUJOURD'HUI

MISE 10* EN BONI

* Pour une sélection de 10 numéros

18 ans+

www.loto-quebec.com

Résultats

Tous les résultats des tirages

649 Tirage du 2004-12-08

6/6	2	8 033 623,00 \$
5/6+	1	472 151,30 \$
5/6	232	1 881,20 \$
4/6	13 189	56,00 \$
3/6	226 927	10,00 \$
2/6+	136 852	5,00 \$

Complémentaire : (46)

Ventes totales : 23 755 016 \$

Prochain gros lot (appr.) : 4 000 000 \$

PROCHAIN GROS LOT CE SOIR

10 000 000 \$

49 Tirage du 2004-12-08

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	22	500,00 \$
4/6	1 174	50,00 \$
3/6	20 270	5,00 \$

Complémentaire : (07)

Ventes totales : 543 054,50 \$

Extra Tirage du 2004-12-09

42 44 47 56 Compl. (29)

Quintessence Tirage du 2004-12-09

3 653 4 2599

Extra Tirage du 2004-12-08

NUMÉRO 652741

Extra Tirage du 2004-12-09

NUMÉRO 040684

Banco Tirage du 2004-12-09

03	04	06	16	17	19	25	32	40	42
45	48	53	55	57	58	61	64	66	67

Précédent Spécial

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Des ados d'ici ont vécu la pauvreté au Nicaragua



André Laroche
andré.laroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«Là-bas, on mangeait sans savoir que les jeunes quèteraient les restes. Alors la famille où nous habitions ne mangeait pas parce qu'on ne savait pas. Nous mangions tout», confie une élève du Collège Sacré-Coeur de Sherbrooke, Marika Gagnon-Larose, à son retour du Nicaragua.

Ce simple aveu illustre toutes les leçons tirées par une vingtaine de jeunes Sherbrookoises, après avoir vécu au coeur de la pauvreté de l'Amérique latine: nous, les Nord-Américains, consommons d'une manière frénétique en ignorant le contrecoup subi par les pays pauvres de cette planète.

Mais dorénavant, ces adolescentes ne peuvent plus feindre de ne pas savoir. Car elles n'ont pas fait ce voyage-là pour aider ou pour bâtir. Elles sont allées voir, et surtout comprendre, cette misère que l'on voit à la télévision. Pendant deux semaines en novembre, elles ont vécu chez les familles dans leurs cabanes dénuées de murs ou de plancher. Ce ghetto se nomme Nandaime.



Courtoisie Jean Gosselin

À l'instar de ses compagnes, Marie-Pier Cloutier-Boulanger a travaillé bénévolement à Nandaime, au Nicaragua. Elle a oeuvré à la coopérative d'agriculture Pékin Guerero, créée après la révolution sandiniste.

Au jour le jour

Ces élèves ont ainsi parlé espagnol avec des adolescents comme eux, mais sans avenir. L'accès à l'école, là-bas, est

minimal. «Ils répondait toujours 'nada' comptaient faire plus tard. Ils ne peuvent (rien) quand on leur demandait ce qu'ils que vivre au jour le jour», raconte Ève

Les jeunes filles ont visité des «zones franches» où les multinationales peuvent installer leurs usines sans se préoccuper des lois de protection des travailleurs. «J'ai trouvé ça horrible», admet une autre voyageuse, Geneviève Dion-Lessard. Elles ont visité une ferme, elles ont travaillé à la boulangerie, à la garderie ou un atelier de hamac.

Elles ont aussi vu les familles manger qu'une seule fois par jour, sans aucune aide de l'État. Là-bas, pas de travail signifie pas de nourriture. «Je ne saurais vivre là-bas», avoue encore Geneviève Dion-Lessard. Les filles ont donc pu apprécier l'aide directe aux habitants apportée par les coopératives ou les ONG, grâce notamment aux campagnes de dons menées ici.

Bouleversées

Les élèves du CSC en sont revenues bouleversées, voire transformées. «Cela relativise les petits drames de nos vies», dit l'une d'elles. L'expression «commerce équitable» est désormais chargée de sens pour elles. «Maintenant, je sais où va l'argent (quand j'achète ces produits-là)», a souligné Ève Bonneau.

«Noël arrive. C'est un bon moment pour ralentir. Je connais la différence entre ce dont j'ai besoin et ce que je désire», croit pour sa part la jeune Dion-Lessard. «Je vais dorénavant chercher les marques qui font attention à leurs employés. Je vais porter une plus grande attention à la récupération, à la surconsommation d'eau.»

Les ados n'ont seulement retenu le côté sombre de leur société d'accueil, mais aussi ses valeurs humaines: la forte vie sociale, le travail collectif, le bonheur tiré des petites choses, la familiarité des enfants, l'absence de crainte de l'étranger. «Moi, je croyais qu'ils n'étaient que fermés et malheureux. Pas du tout!» s'exclame Ève Bonneau.

Cette découverte a ouvert les yeux de cette dernière sur l'entraide qu'elle reçoit ici. «J'ai été touchée par l'aide d'une amie pour rattraper mon retard en maths», dit-elle. Dans la même veine, une autre déclare apprécier mieux ses parents depuis son retour.

Ici aussi

D'ici la fin de l'année, les jeunes filles continueront à faire leur bénévolat amorcé avant leur voyage. Par solidarité féminine, elles se rendent notamment dans les familles monoparentales pour garder les enfants, et ainsi procurer une pause aux mères. Elles songent aussi continuer d'amasser de l'argent: à chaque 500 \$ d'achat de médicaments pour les pays pauvres, l'organisme Health Partners International Canada décuple leur mise!

Déjà, dans leurs bagages, les élèves avaient apporté plusieurs milliers de dollars en matériel, grâce aux dons des boutiques MoMo Sports, Le Coureur, La Randonnée, les compagnies Agence Québec Plus et Piacenti, ainsi que la Ville de Sherbrooke.

Plateau St-Joseph: les chauffeurs de la STS décidés à agir

Isabelle Pion
SHERBROOKE

Les chauffeurs syndiqués de la STS n'ont peut-être pas réussi à dissuader leur employeur de confier la desserte du plateau Saint-Joseph en sous-traitance, mais ils n'entendent pas en rester là.

Après la visite des syndiqués à l'assemblée, mercredi soir, le conseil d'administration a adopté une résolution permettant la sous-traitance pour un service de transport urbain par minibus au plateau Saint-Joseph. La résolution a été adoptée à l'unanimité, mais elle n'en est pas moins dénoncée par le syndicat. Celui-ci estime que le trajet fait partie de son territoire.

«On va prendre des moyens c'est sûr, on ne laissera pas aller les choses», assure le président du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Ghislain Leroux, tout en ajoutant que le conseil d'administration jouait dans les plates-bandes des chauffeurs. Quels moyens pourraient-ils mettre de l'avant? Si M. Leroux ne s'avance pas sur ce terrain pour le moment, il souligne cependant que le syndicat va essayer «de ne pas toucher à la clientèle aussi longtemps» qu'il le pourra.

Selon M. Leroux, le syndicat avait proposé une alternative à la direction afin d'obtenir ce trajet, en comité de travail, mais celle-ci aurait été refusée.

ÉPARGNEZ 7%*

SUR TOUS LES GROS APPAREILS MÉNAGERS DE GRANDES MARQUES, DONT WHIRLPOOL^{MD}, KitchenAid^{MD}, MAYTAG^{MD}, AMANA^{MD}, JEN-NAIR^{MD}, FRIGIDAIRE^{MD}, GE^{MD}, BOSCH^{MD}, LG^{MD} ET PLUS

*Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique pas aux frais de contrat d'entretien, de livraison ou d'installation. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation, des achats par catalogue et sur le site Web. Offre en vigueur jusqu'au vendredi 31 décembre 2004.

De plus, avec la carte Sears, obtenez le double de points du Club Sears pour tous les gros appareils ménagers

Sur approbation de votre crédit. Pour les commandes par catalogue et en ligne, indiquez le numéro d'offre spéciale 9416 22399 pour obtenir le double de points du Club Sears. L'offre ne s'applique pas aux frais de contrat d'entretien, de livraison ou d'installation. Offre en vigueur jusqu'au vendredi 31 décembre 2004.

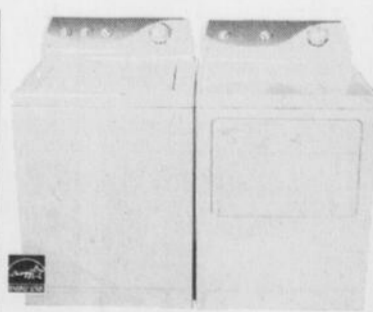
KitchenAid: marque déposée de KitchenAid USA, KitchenAid Canada, usager inscrit au Canada. Whirlpool: marque déposée de Whirlpool, USA, Whirlpool Canada Inc., usager inscrit au Canada



679⁹⁹ ET ÉPARGNEZ 7%*
RÉFRIGÉRATEUR FRIGIDAIRE DE 18 P¹ À CONGÉLATEUR EN HAUT
N° 89872



699⁹⁹ ET ÉPARGNEZ 7%*
CUISINIÈRE WHIRLPOOL À NETTOYAGE FACILE
N° 22362



Laveuse Sécheuse
599⁹⁹ 499⁹⁹ ET ÉPARGNEZ 7%*
LAVEUSE ET SÈCHEUSE MAYTAG
Laveuse de super capacité.
• 4 niveaux d'eau. N° 37902
Sècheuse de très grande capacité.
• 4 réglages de température. N° 77912

Recherchez sur nos produits. Il indique que le produit respecte les lignes directrices ENERGY STAR® en matière d'efficacité énergétique

Sears

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

NE122M104 © 2004, Sears Canada Inc.

LOTTO QUÉBEC Résultats

Célébration 2005

Tirage du 2004-12-09
712C567

(non décomposable) 1 Grand Cherokee Laredo (ou 50 000 \$)

2004-12-01 0948898	2004-12-05 807A264
2004-12-02 822C125	2004-12-06 278D217
2004-12-03 316B210	2004-12-07 289A080
2004-12-04 547D218	2004-12-08 241B070

Les modalités d'attribution des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ sans cette liste et la liste officielle du L.C. sont consultés à l'ordre.

1 Grand Cherokee Laredo chaque jour du 1^{er} au 31 déc. 2004

Les policiers s'apprêtaient à utiliser la force



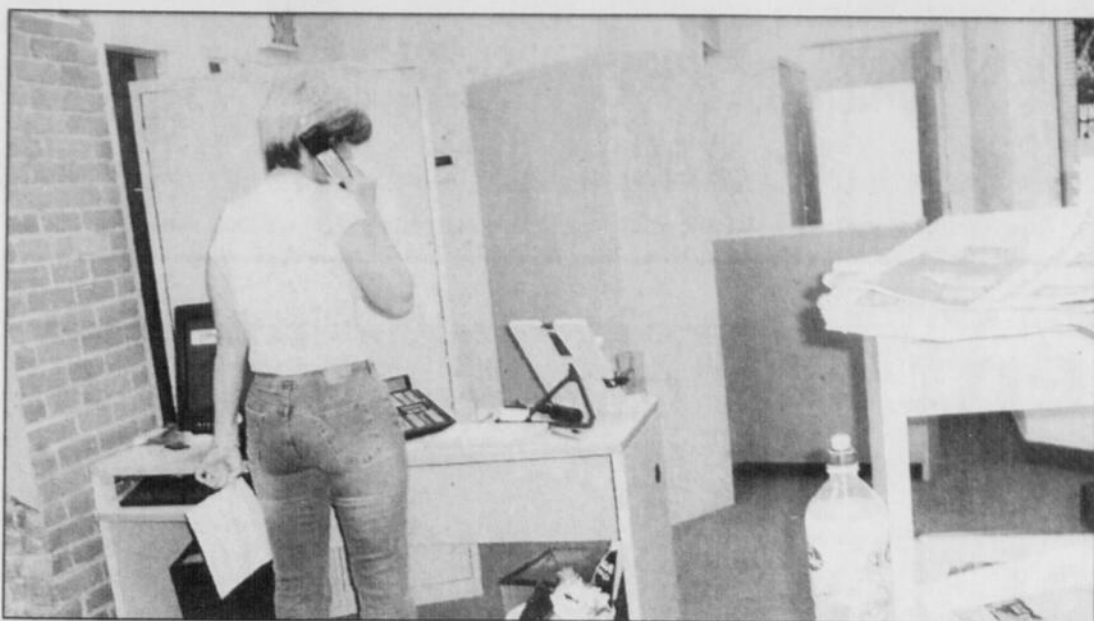
Jean-François Gagnon
jean-francois.gagnon@sherbroke.qc.ca
MAGOG

La Régie de police Memphrémagog s'apprêtait à prendre les moyens nécessaires pour entrer dans le bureau du ministre de l'Éducation du Québec à Magog lorsque les jeunes qui occupaient ce lieu mercredi, pour attirer l'attention sur leurs demandes en matière d'éducation, ont décidé de sortir après une douzaine d'heures enfermés à l'intérieur.

«On était prêts à passer à une autre étape», a admis hier l'inspecteur Guy Roy, de la Régie de police Memphrémagog, en soulignant que la quinzaine de jeunes occupants ne sont pas sortis à leurs conditions quand ils ont quitté le bureau du député d'Orford, Pierre Reid.

Dans le cadre de cette «autre étape», des renforts auraient été nécessaires. Ainsi, des policiers supplémentaires du service de police magogois et de la Sûreté du Québec étaient sur le point d'être appelés à la rescousse.

De plus, la Régie de police Memphrémagog, qui a été assistée tout au long de cette opération par la SQ, était parée à faire appel à des outils spéciaux qui lui auraient vraisemblablement permis d'au besoin percer un trou dans un des murs du bureau de M. Reid.



La Tribune, Jean-François Gagnon

Les occupants du bureau du ministre de l'Éducation, Pierre Reid, à Magog ont laissé les lieux sans faire trop de casse mercredi soir. Ils avaient cependant déplacé de gros meubles, vraisemblablement pour bloquer la seule porte d'entrée.

Si l'inspecteur Roy et son équipe n'ont jamais eu besoin d'avoir recours à de tels moyens, c'est semble-t-il parce qu'ils étaient confrontés à un groupe de jeunes suffisamment pacifiste.

«Tout s'est passé pacifiquement dans le fond», explique Guy Roy. Ce que j'ai compris de l'opération

de ce groupe, c'est qu'il désirait avant tout attirer l'attention des médias sur une série de demandes politiques.»

Reste que les occupants seront fort probablement accusés de méfait, dans les prochaines semaines, et ce bien qu'à première vue ils n'aient pas causé de dommages majeurs dans le bureau du député d'Orford. «Mais peut-être les employés de M. Reid s'apercevront-ils de dommages additionnels dans les

jours à venir.»

Parlant des occupants habituels de l'endroit, ils en ont été quittes pour une bonne dose d'émotions durant les deux dernières journées. «On est heureux de rentrer au boulot aujourd'hui», indiquait hier Guy Madore, attaché politique du député d'Orford.

Quant à celui qui était interpellé au premier chef par les jeunes contestataires, il a fait savoir aux médias hier, par la voix de son attachée de presse, Caroline Richard, qu'il n'entendait pas commenter cette affaire.

«Nous n'avons pas de nouveaux commentaires à faire sur cette histoire, si ce n'est que nous sommes heureux du dénouement qui s'est produit», a mentionné Mme Richard, qui avait rappelé la veille que son patron s'est récemment engagé à réinvestir dans le régime des prêts et bourses du Québec.

Une action «réussie»

Du côté des occupants, on se montrait satisfaits de la portée de l'action posée. «Nous avons reçu l'appui de plusieurs autres organisations pendant les dernières heures», notait Jonathan Pineault, qui se trouvait parmi le groupe ayant commis l'occupation.

Le jeune homme, lié à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, soutenait dans la foulée qu'il était important de continuer à se battre pour s'assurer que le gouvernement a bien entendu le message de son groupe concernant principalement l'accessibilité à l'éducation.

Revendiquant l'occupation, l'ASSÉ exige du ministre qu'il revienne sur sa décision récente de transformer 103 millions \$ de bourses d'études en prêts et qu'il ne touche pas au réseau des cégeps.

Investissement-Québec et ACI Telecentrics négocient

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Investissement-Québec poursuit ses discussions avec les dirigeants de ACI Telecentrics en vue de recouvrer les sommes qu'elle estime avoir versées en trop à cette entreprise spécialisée dans les services d'appels.

«Nous avons eu une rencontre hier (mercredi) avec un des dirigeants de la compagnie et un de ses consultants. Les discussions se poursuivent», indique Josée Béland, porte-parole d'Investissement-Québec.

La société a adressé il y a quelques semaines des réclamations à cette entreprise américaine du Minnesota, estimant que cette dernière n'avait pas rempli tous ses engagements en matière de création d'emplois dans ses centres de Sherbrooke, Vaudreuil et Caplan, en Gaspésie.

«Nous maintenons nos réclamations; nous avons une interprétation là-dessus et eux ont la leur», ajoute Mme Béland, précisant que d'autres rencontres sont prévues avec la compagnie.

Investissement-Québec a entrepris il y a peu un

bilan de sa participation dans les centres d'appels, où, au cours des dernières années, un montant global de 35 millions \$ a été investi dans 55 dossiers.

À Sherbrooke, le centre d'appels de ACI Telecentrics, situé dans l'ancien emplacement d'Ingersoll-Rand, rue de Courcellette, a bénéficié en 2000 d'une aide financière de 3,9 millions \$ pour la création de 600 emplois.

Le nombre d'emplois n'y a toutefois jamais dépassé les 425 et l'employeur a annoncé en octobre dernier la mise à pied, pour trois mois, de 250 employés sur les 360 en place.

Le centre de Caplan, en Gaspésie, ouvert en février 2002, devait recevoir une aide de 2,8 millions \$ pour créer 500 emplois en deux ans, sans compter une subvention de 3,7 millions \$ d'Emploi-Québec pour la formation du personnel.

Jamais plus de 200 personnes ont travaillé à cet endroit.

Quant au centre d'appels de Vaudreuil, il a fermé ses portes en février 2003 après à peine deux ans d'exploitation, mettant 200 personnes à pied. ACI Telecentrics avait obtenu 4,5 millions \$ d'Investissement-Québec, avec un objectif de 626 emplois.

PRÉSENTEMENT EN COURS

LES SOLDES DE FIN D'ANNÉE

CHEZ MOORES

CE QUI VEUT DIRE QUE LA SEULE FAÇON DE BATTRE LES PRIX MOORES, C'EST AVEC LES SOLDES DE FIN D'ANNÉE CHEZ MOORES.

Complets
à partir de
139⁹⁹\$

Blousons de cuir
à partir de
179⁹⁹\$

Pantalons tout-aller
à partir de
29⁹⁹\$
ou 2 pour 50 \$

Vestons sport et Blazers
à partir de
99⁹⁹\$

Souliers de cuir
à partir de
49⁹⁹\$

Sélection de Chemises habillées
à un rabais de
50%

Moores
VÊTEMENTS POUR HOMMES

BONNE COUPE BON PRIX BONNE RÉPUTATION

COMPOSEZ LE 1-877-MOORES-8 POUR LE MAGASIN LE PLUS PROCHE
MOORESCLOTHING.COM

POUR 3 JOURS SEULEMENT
DU 9 AU 11 DÉCEMBRE INCLUSIVEMENT

« LES JOURS Nikon »

L'ÉVÉNEMENT

Le représentant et un technicien Nikon seront sur place le samedi 11 décembre 2004 pour tenir une clinique et une journée d'information de 10 H à 16 H

ATELIER GRATUIT*

Invitation à un atelier exploratoire Nikon qui se tiendra le 22 janvier 2005
* Gratuit aux 25 premiers acheteurs d'un modèle Coolpix sélectionné (valeur de 25\$)

Nikon COOLPIX 3200

- 3.2 Mégapixels • Zoom optique 3X/Numérique 4X
- Connexion directe avec système PictBridge
- Système de sélection de la meilleure prise de vue (BSS)

\$ 299⁹⁹
incluant pile rechargeable et chargeur

* ATELIER EXPLORATOIRE GRATUIT À L'ACHAT D'UN COOLPIX 3200 UNE VALEUR DE 25\$.



Nikon COOLPIX 4800

- 4 Mégapixels • Zoom optique 8.3X/Numérique 4X
- Lentille 2 éléments avec 2 surfaces asphériques
- Mesure Matrix de 256 segments

\$ 499⁹⁹
incluant pile rechargeable et chargeur

* ATELIER EXPLORATOIRE GRATUIT À L'ACHAT D'UN COOLPIX 4800 UNE VALEUR DE 25\$.



Nikon COOLPIX 5200

- 5.1 Mégapixels • Zoom optique 3X/Numérique 4X
- Autofocus sur 5 zones ultra-précis • Prise de vue en rafale
- 15 modes Scène • Impression directe (compatible PictBridge)

\$ 429⁹⁹
incluant pile rechargeable et chargeur

* ATELIER EXPLORATOIRE GRATUIT À L'ACHAT D'UN COOLPIX 5200 UNE VALEUR DE 25\$.



Nikon D70 AF-S 18-70mm
Boitier semi-professionnel numérique

- 6.1 Mégapixels • Compatible aux lentilles AF Nikon
- 5 zones de mise au point • Mode rafale 3 images/seconde
- Obturateur 1/8000 seconde • Synchro Flash à 1/500 seconde
- Accepte carte Compact Flash type I et II • Objectifs interchangeables

\$ 1549⁹⁹
incluant pile rechargeable et chargeur

* ATELIER EXPLORATOIRE GRATUIT À L'ACHAT D'UN D70 UNE VALEUR DE 40\$. REMIS AUX 15 PREMIERS ACHETEURS



TOUS LES APPAREILS PHOTO NUMÉRIQUE NIKON PORTENT LA GARANTIE CANADIENNE DE 2 ANS. **2**

TOTALEMENT PHOTO

ZONE IMAGE

À L'ACHAT DE TOUT APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE, RECEVEZ GRATUITEMENT 50 IMPRESSIONS PHOTOS 4X6.

PHOTOS NUMÉRIQUES IMPRIMÉES SUR PLACE

1306, RUE KING OUEST, SHERBROOKE • TÉLÉPHONE: (819) 565-0000

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Au Parlement de décider du mariage gai



Jean-Guy Dubuc

Collaboration spéciale

«Interprété de façon libérale, le mot «mariage» (...) n'exclut pas le mariage entre personnes du même sexe.»

C'est un avis que le ministre de la Justice Irwin Cotler avait demandé à la Cour suprême du Canada. Et c'est quatre questions distinctes qu'il lui avait adressées. Le gouvernement s'attendait évidemment à des réponses positives pour présenter son projet de loi: il en a eu trois sur quatre. Le Canada pourrait donc rejoindre ainsi la Belgique et les Pays-Bas (seuls pays au monde) dans la reconnaissance officielle du mariage gai. La proposition légale sera débattue à la Chambre des Communes dès février prochain. En attendant, on peut se réjouir d'une première conclusion: chez nous, il appartient aux élus, et non aux juges, de statuer sur les choix politiques qui concernent les valeurs profondes d'une société.

La liberté accordée à l'ensemble de la population doit être la même pour les institutions

Rappelons-nous que six provinces et un territoire ont déjà accepté de reconnaître le mariage entre conjoints du même sexe bien que, selon la Cour, la définition du mariage soit exclusivement de compétence fédérale. De plus, selon certains sondages, le mariage gai serait déjà une réalité pour 85 % des Canadiens. Personne ne peut donc se surprendre de la volonté du gouvernement libéral: il ne risque pas de se trouver en difficulté avec un projet de loi qui répond aux attentes d'une forte majorité. Et comme la Cour suprême considère que, dans le cas présent, «l'objet de la loi, loin de contrevenir à la Charte, découle de celle-ci», il faut s'attendre à ce que le débat se fasse à la faveur du gouvernement.

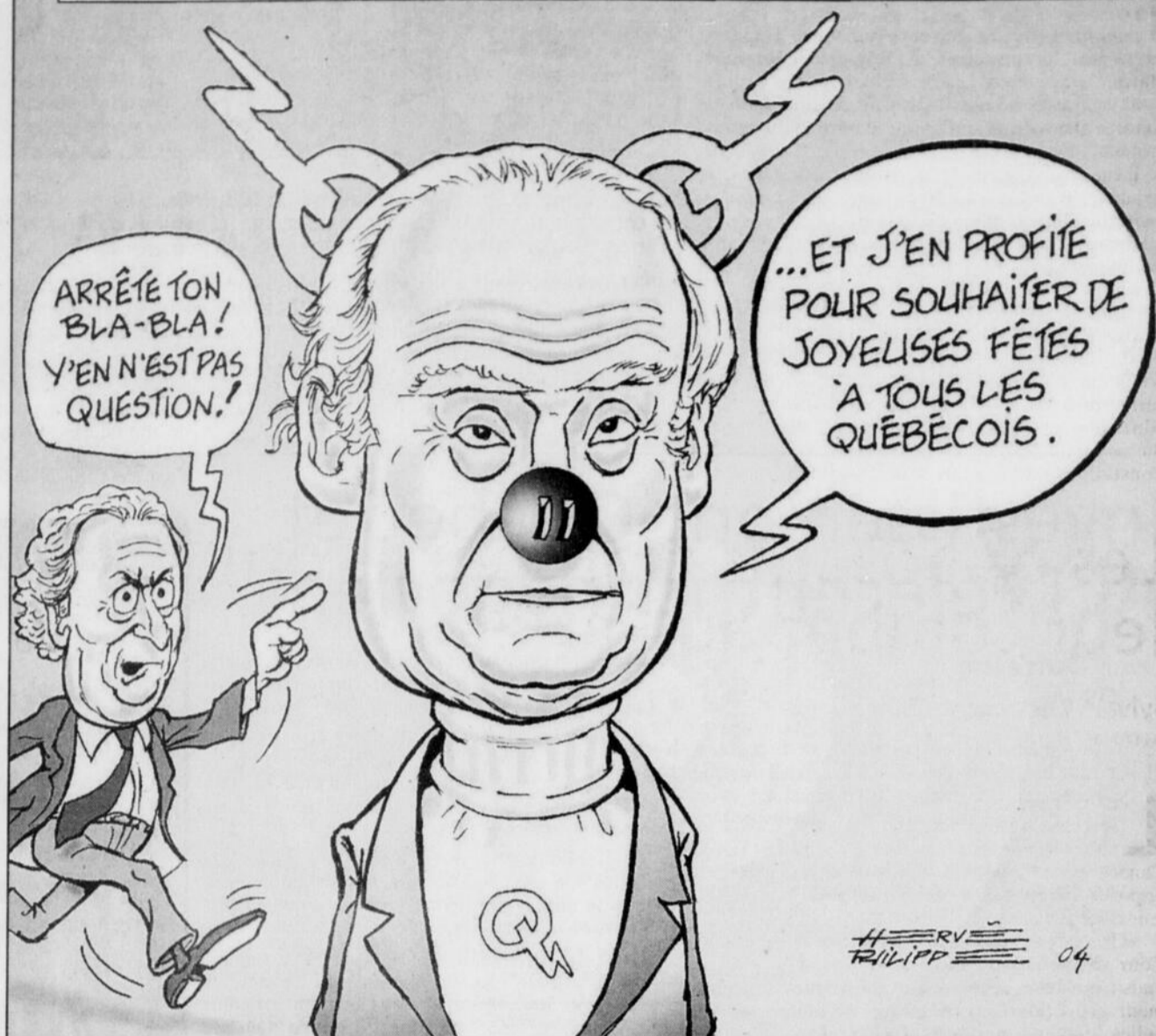
Une question s'est trouvée sans réponse: la garantie que veulent les Églises, dont plusieurs s'opposent à ces mariages, de ne pas se voir obligées de les célébrer. En cela, la Cour renvoie la balle aux compétences provinciales, considérant que ces institutions profitent déjà d'une protection indirecte de la Charte. Il est évident que les Églises n'ont pas d'ordre à recevoir du gouvernement dans les questions qui relèvent de leurs croyances, de leurs dogmes ou de leur morale. On a trop reproché à l'Église catholique son influence excessive sur le Québec pour aujourd'hui l'obliger aux préceptes nouveaux de la société en évolution. La liberté accordée à l'ensemble de la population doit être la même pour les institutions: elles n'ont pas à subir les contraintes qu'une société laïque leur imposerait dans leur propre domaine. Dans les questions de morale, il faut quand même faire la distinction entre la liberté d'agir et l'obligation de suivre.

Dans un monde en évolution comme le nôtre, qui s'éloigne volontiers de ses racines, il devient difficile de se donner des valeurs communes, même sur les plans de l'éthique et de la morale. C'est pourquoi plusieurs se suffisent d'une équation primaire: ce qui est légal est moral, ce qui est permis est souhaitable. La loi civile peut éclairer la conscience individuelle dans son service du bien commun, mais elle ne peut la remplacer.

Au Parlement d'Ottawa, les députés (mais pas les ministres!) pourront voter «selon leur conscience». Ce qui permet à un élu de s'engager en toute liberté sur une question qui suppose d'autres dimensions que celles purement politiques, liées à une ligne de parti. Il ou elle pourra donc demeurer fidèle à ses convictions personnelles sans pourtant obliger les autres à les adopter. C'est une juste compréhension de l'engagement des élus envers leurs obligations politiques, sans renier leur foi et leurs croyances.

Donc, le gouvernement pourra légiférer sur les mariages gais avec le souci d'égalité pour tous les Canadiens. La Charte est vivante et doit s'adapter, dit la Cour. Tant qu'elle permet, sans obliger les consciences à une pensée commune, elle respecte ses citoyens.

Caillé souhaite la fin de l'électricité à rabais



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Ce n'est pas toujours facile...

La journée se déroulait tout bonnement, pour ne pas dire dans la jovialité. La belle température devait y être certainement pour quelque chose jusqu'à ce que survienne cette livraison qui vous laisse un arrière-goût. Je peux vous le raconter si vous le désirez.

Nos livraisons s'effectuaient en cet après-midi dans le vieux quartier de l'est de Sherbrooke. Notre liste d'adresses nous amena à un petit immeuble à deux logements. Il se révélait fort modeste avec sa galerie avant sur planches de bois dépeintes, qui occupait entièrement la devanture de l'immeuble. Au premier étage, une porte donnait sur la galerie et, à droite, une fenêtre à carreaux à laquelle pendait quelques décorations de Noël, aux couleurs délavées, un peu comme celles accrochées à nos souvenirs.

Pendant que nous nous apprêtions à transporter nos boîtes au logis du deuxième étage, la porte du premier étage s'est ouverte pour laisser sortir deux petites filles suivies de leur mère toutes souriantes et enjouées pour nous rencontrer. Les fillettes portaient fièrement une petite robe aux motifs de Noël, probablement celles qu'elles mettront pour le temps des Fêtes, et des souliers noirs au cuir vernis. Je crois que nous étions attendus.

Après quelques hésitations, elles nous ont demandé s'il y avait un panier de l'Espoir pour elles. Nous avons vérifié nos fiches et nous avons dû les informer, à regret, que nous possédions seulement l'adresse de l'étage supérieur et non la leur. Elles devront donc patienter jusqu'à ce que d'autres livreurs se pointent à leur domicile. Vu l'heure tardive de l'après-

midi, ça devenait moins certain. Alors penaudes et attristées, elles se retirèrent silencieusement dans leur logis.

Nous avons terminé le transport de nos boîtes à l'autre l'adresse. En quittant, j'ai observé par une des vitres du camion les deux petites filles qui nous regardaient partir, à travers les carreaux de leur fenêtre. Je les vois encore, avec au-dessus d'elles, les petites décorations qui semblaient vouloir plus se confondre avec la vétusté de la bâtisse que la joie de Noël.

Devant ce tableau, on aurait dit que la pauvreté les retenait prisonnières.

Pas toujours facile...

Pierre Toulouse
Un livreur du Panier de l'Espoir

Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents: par courriel: redaction@latribune.qc.ca; par télécopieur: 564-8098; ou par la poste:

Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.

Appel de candidatures pour le Mérite estrien

La Tribune rend hommage à chaque semaine à une personne qui représente un exemple de détermination et fournit une image positive de l'excellence. Chaque personne choisie pour recevoir le Mérite estrien doit se démarquer en allant au bout de ses rêves ou de ses convictions et en devenant une source d'ins-

piration pour les autres. Les catégories pour le Mérite estrien sont: personnalité, bénévolat, affaires, culture, santé et éducation, sports et jeunesse.

Vous êtes invités à faire parvenir des propositions au comité de sélection du Mérite estrien. Le comité apprécie obtenir une proposition détaillée com-

prenant les arguments qui soutiennent la candidature. Une lettre suffit. Vous envoyez votre proposition par la poste à Mérite estrien, La Tribune, 1950 rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8, par courriel à redaction@latribune.qc.ca ou encore par télécopieur au 564-8098.

Analyse

Le temps de corriger le tir



Alain Dubuc

Collaboration spéciale

Le Québec est toujours et encore la province canadienne qui dépense le moins pour son réseau de santé. En 2003, les dépenses de santé par habitant s'établissaient à 2247 \$, moins que partout ailleurs, et 213 \$ de moins que la moyenne canadienne.

En gros, pour atteindre le niveau canadien, c'est-à-dire rattraper la Saskatchewan ou le Nouveau-Brunswick, il faudrait que le Québec injecte, à chaque année, une somme additionnelle d'environ 1,5 milliard. Comment cela est-il possible? Si le Québec dépense moins que les autres, c'est pas tant parce qu'il rogne sur les services que parce qu'il paie ses professionnels de la santé moins cher qu'ailleurs.

Il n'y a donc rien de stupéfiant à ap-

prendre que les médecins spécialistes québécois sont les moins bien rémunérés au Canada. Le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins spécialistes du Québec ont créé un comité d'étude sur la rémunération des médecins spécialistes dont le rapport est sans appel. Si l'État et les médecins ne s'entendent pas sur les conclusions qu'il faut tirer de ces travaux, un expert indépendant, reconnu par les deux parties, donne largement raison aux médecins spécialistes.

L'écart de rémunération est substantiel. Si divers mesures sont possibles, selon les hypothèses et les méthodes de calcul, en gros, l'écart entre la rémunération des médecins québécois et celle de leurs confrères des autres provinces atteint 33%. En moyenne, un spécialiste québécois touche 232 700 \$, contre 342 800 \$ ailleurs au Canada.

Le gouvernement a accepté le principe voulant que les spécialistes rattrapent la moyenne canadienne, un objectif raisonnable quand on sait que les systèmes de santé des autres provinces reposent sur les mêmes structures et les mêmes valeurs que le nôtre. Mais l'État tente mani-

festement de jouer sur les interprétations pour réduire la note. Un calcul rapide et sommaire montre, qu'avec 8000 spécialistes, le rattrapage pourrait coûter de 700 à 800 millions par année.

Oublions un instant la guerre de chiffres qui s'annonce et le complexe processus de rattrapage. Et essayons plutôt de comprendre comment on a pu en arriver à ce qui est clairement devenu une situation de déséquilibre.

Cet écart Québec-Canada tient d'abord à la philosophie de négociations très centralisées dont s'est doté le Québec, un cadre global où il n'était pas acceptable de consentir aux professionnels de la santé des hausses supérieures à celles que l'on réservait aux salariés de l'État. D'autant plus que les médecins, et encore plus les spécialistes, constituent probablement le seul groupe avec lequel la rigueur budgétaire était politiquement rentable.

L'écart tient aussi à une autre dynamique dans laquelle les médecins ont été perçus comme des salariés de l'État et ont été traités comme tels. Les spécialistes auraient peut-être pu échapper

à la rémunération uniforme s'ils avaient refusé ce jeu patronal-syndical qu'on leur imposait et s'ils avaient refusé de se comporter comme des salariés. Dans les faits, les spécialistes, avec leurs bureaux, leurs frais, leur pratique, sont essentiellement des fournisseurs de service. Et c'est à ce titre qu'ils auraient dû négocier avec l'État.

Mais cela n'explique pas tout. Car les autres provinces ont aussi connu des difficultés budgétaires, et cela ne les a pas amenées à la même attitude envers leurs propres spécialistes. Pourquoi? D'abord une culture anti-médicale dans la bureaucratie et le monde politique québécois. Les médecins ont été souvent vus comme des générateurs de coûts. D'où une stratégie de contrôle des coûts qui s'est beaucoup faite sur le dos des médecins, en tentant de limiter leurs effectifs, de dévaloriser certains actes, de plafonner les revenus ou même d'imposer un rationnement.

À cela s'est ajoutée une autre logique bureaucratique, paramétrique et égalitariste, qui a du mal à intégrer dans une politique de rémunération une telle

chose que le talent et le caractère irremplaçable de certains professionnels. Le réseau de la santé repose largement sur des professionnels, sur leurs relations uniques avec des patients, sur des choses difficiles à quantifier comme la passion et le dévouement. On n'a pas respecté ces dimensions, avec les omnipraticiens, avec les spécialistes, mais aussi avec infirmières, une profession sur laquelle la non-reconnaissance, tant monétaire qu'institutionnelle, a eu des effets désastreux.

Enfin, l'État québécois, dans le dossier des spécialistes, a agi de la même façon qu'ailleurs, en pelletant en avant. La lutte au déficit a reposé en bonne partie sur des artifices, des expédients qui ont créé l'illusion du succès dans l'immédiat en repoussant les problèmes à plus tard.

En laissant grimper les écarts, on a fait un pari, celui que les médecins québécois ne quitteraient pas le Québec même s'ils étaient mal payés. Mais le Québec perd des spécialistes au profit des autres provinces et le processus risque de s'accroître avec les jeunes générations, bien plus mobiles. C'est le temps de corriger le tir.

Avis de la Cour suprême favorable au mariage gai

Martin se refuse à créer deux classes de citoyens

Sylvain Larocque (PC)
OTTAWA

Invoquer la clause dérogatoire de la Constitution pour nier le droit des homosexuels de se marier aurait pour conséquence de créer «deux classes de citoyens», a soutenu hier le premier ministre Paul Martin.

«J'aimerais annoncer aujourd'hui (hier) que le gouvernement du Canada ira de l'avant avec un projet de loi accordant le mariage civil aux couples de même sexe», et ce dès la rentrée parlementaire de janvier, a déclaré, sur un ton solennel, M. Martin, à sa sortie d'une réunion de son cabinet.

En raison de jugements rendus ces derniers mois, les homosexuels peuvent déjà se marier dans six provinces et un territoire, qui regroupent 85 pour cent de la population du pays. Mais ailleurs, ce droit n'existe toujours pas.

«Le gouvernement convient avec la Cour suprême que l'uniformité est essentielle, car nous ne permettrons pas une balkanisation du mariage dans notre pays, a soutenu Paul Martin. L'autre démarche serait d'invoquer la clause nonobstant (de la Constitution) afin de nier aux Canadiens un droit

garanti par la Charte et ça, je ne le ferai pas.»

Le premier ministre a reconnu que pour plusieurs citoyens et parlementaires, la question demeurerait «très difficile», puisqu'elle «fait appel à des convictions personnelles et religieuses», tout en représentant «une transformation en profondeur d'une vieille institution sociale».

«C'est une (décision) que j'ai eu du mal à prendre, mais fondamentalement, ça revient aux droits à l'égalité garantis par la Charte, a-t-il expliqué. Je ne crois pas qu'il doive y avoir deux classes de citoyens.»

Conscient de la délicatesse de la question, le chef libéral a réitéré sa promesse de laisser ses députés voter librement sur le projet de loi, sauf ses ministres. Certains d'entre eux s'étaient prononcés contre les mariages homosexuels l'an dernier, ce qu'ils ne pourront pas faire cette fois-ci.

Comme la position gouvernementale sur le sujet est «définitive», Paul Martin a invité l'ensemble des élus à revoir leur position.

«J'ose espérer que tous les députés de tous les partis examineront attentivement le mérite qu'il y a à soutenir ce projet de loi et voteront en faveur d'un traitement égal de tous les Canadiens», a-t-il lancé, avant de se faire lyrique.

De son côté, le chef de l'opposition officielle, le

conservateur Stephen Harper, qui s'oppose aux mariages gais, s'est dit «encouragé» par l'avis de la haute cour.

«C'est une formidable victoire pour la position du Parti conservateur sur la question et pour la démocratie canadienne», a-t-il affirmé en conférence de presse.

«La Cour n'a pas décrété que la définition traditionnelle du mariage était inconstitutionnelle, elle a simplement renvoyé la question au Parlement.»

Or, même si la Cour suprême n'a pas clairement statué sur la constitutionnalité de réserver le mariage aux hétérosexuels, son avis est suffisamment détaillé pour en tirer une conclusion définitive, a rétorqué le ministre de la Justice, Irwin Cotler.



Paul Martin

Un avis sans surprise



Claude Plante

claud.plante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«Je suis heureuse, mais pas surprise. Il est normal que la Cour suprême formule cette opinion. Il fallait s'y attendre. Au cours des dernières années, sept autres cours du Canada en sont arrivées à cette conclusion.»

Pour la Sherbrookoise Dominique Dubuc, qui a uni sa destinée à Sylvie Robert il y a deux ans, la Cour suprême du Canada a prouvé hier matin qu'elle est de son temps en confirmant que le mariage homosexuel peut être étendu à tout le pays.

«Au Québec, on peut se marier depuis mars dernier. On peut le faire dans plusieurs provinces du Canada. Le fait de pouvoir se marier est une reconnaissance que nos relations ne sont pas inférieures à celles des couples traditionnels.»

«Pour certains, c'est symbolique. Ce n'est pas tous les couples gais qui voudront se marier demain matin. C'est une reconnaissance de plus. On revient de loin, vous savez. Je suis née en 1969. C'est à ce moment que l'homosexualité a été décriminalisée.»

Pour Mme Dubuc, qui milite depuis longtemps en faveur du mariage entre conjoints du même sexe, le gouvernement fédéral pourra légiférer plus aisément avec cet avis qui n'a toutefois pas force de loi.

Le Parlement devra adopter un projet de loi légalisant le mariage homosexuel pour étendre ce dernier à tout le pays. Mais dans six provinces et un territoire, dont le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, des jugements ont déjà permis à des milliers de couples gais de se marier.

Selon elle, les opposants aux mariages gais, comme «les éléments religieux» devront maintenant fournir de nouveaux arguments s'ils veulent faire évoluer le débat en leur faveur. «Si nous (les couples gais) voulons nous unir, c'est justement parce que nous avons des valeurs familiales», assure-t-elle, lors d'un entretien téléphonique.

«Non plus, nous ne sommes pas contre les mariages traditionnels. Ce n'est pas une attaque contre cette forme de mariage. Aussi, l'Église ne sera pas obligée de nous marier, comme elle n'est pas obligée de le faire pour les personnes divorcées.»

«Les gens ont le droit de vivre selon les préceptes de l'Église, mais pas de les imposer aux autres.»

Dominique Dubuc et Sylvie Robert entendent officialiser prochainement leur union grâce à une récente disposition provinciale.

Les opposants transporteront leur combat au Parlement

Sylvain Larocque (PC)
OTTAWA

Les défenseurs du mariage homosexuel se sont réjouis, hier, de l'avis favorable de la Cour suprême du Canada sur la question, tandis que les opposants se promettaient de transporter leur combat auprès des élus.

«On était tout aussi confiants que la Cour se prononcerait en notre faveur, mais c'est autre chose quand on a vraiment la décision en main», a déclaré Gilles Marchildon, directeur général de l'organisme Égale Canada, qui a mené la lutte pour la légalisation des mariages gais.

Les adversaires de cette reconnaissance admettent avoir perdu une autre manche au plan juridique, mais ils gardent espoir de l'emporter en bout de piste: au Parlement fédéral.

L'avis du plus haut tribunal du pays, qui fait suite à une demande d'Ottawa, n'est pas légalement contraignant. Seul l'adoption d'un projet de loi fédéral, promis par le gouvernement de Paul Martin, permettra d'étendre le droit au mariage à tous les homosexuels et lesbiennes du pays.

«L'avis de la Cour, c'est juste une opinion», a rappelé la porte-parole de la Coalition nationale pour la vie, Jean Morse-Chevrier. «C'est une opinion d'élites, mais ça reste une opinion. Les députés restent responsables face au peuple canadien de défendre la vraie nature du mariage, qui est le lien entre un homme et une femme, le seul lien capable de mener à la procréation.»

Le président du Canada Christian College de Toronto, Charles McVety, a d'ailleurs prédit des défaites électorales

aux députés qui appuieront le projet de loi sur les mariages homosexuels.

«Je crois que les gens se lèveront et diront 'assez, c'est assez', a-t-il soutenu. Le mariage a été détourné aujourd'hui (hier) et j'en suis très triste.»

La sénatrice conservatrice Anne Cools, qui est intervenue devant la haute cour pour décrier le mariage entre conjoints de même sexe, a demandé la tenue d'un référendum sur le sujet.

Richard Marceau, député du Bloc québécois, n'a pas tardé à dénoncer cette idée. «Mettre les droits d'une minorité à la merci des décisions d'une majorité, ça n'a n'a aucun sens», a-t-il lancé.

Super Vente

Rabais jusqu'à 60%

3 JOURS Seulement

Vendredi 10 décembre : 8 h 30 à 21 h
Samedi 11 décembre : 9 h à 17 h
Dimanche 12 décembre : 12 h à 16 h

Maintenant agrandi
Plus de choix!
Plus d'inventaire!

Le plus grand choix de cadeaux... pensez
Motos Thibault!

* Items sélectionnés à prix régulier, en magasin seulement.

Nous PAYONS les TAXES*
sur les collections de vêtements 2005 de moto, motoneige et de motocross.

Chasse-neige haut de gamme
spécial **459⁹⁵\$**

Casque « full face »
Valeur de 200⁹⁵\$ *spécial* **99⁹⁵\$**

TORNADO "RR"
Casques à partir de 99⁹⁵\$
avec visière double

Pneu d'hiver
spécial **54⁹⁵\$**
Pose incluse sur "rim" à l'achat de pneu ("rim" seulement)

Coffre Deluxe pour VTT
Poignées chauffantes
Rég. 399,95\$ *spécial* **299⁹⁵\$**

Bottes O'Neal Element
Valeur de 200⁹⁵\$ *spécial* **139⁹⁵\$**

Ensemble de pouces chauffants
spécial **16⁹⁵\$**

Ensemble d'éléments chauffants
spécial **19⁹⁵\$**

Procurez-vous votre carte de membre de sentier de VTT ou de motoneige, avec les clubs présents, et courez la chance de gagner votre abonnement annuel.

#1 motos Thibault
www.motosthibault.com

3750, rue du Blanc-Côteau, Sherbrooke (819) 569-1155
(coin King Ouest et 410)

motor Thibault 10⁹⁵ 25⁹⁵
50⁹⁵ 100⁹⁵
Certificat cadeau

À défaut du mariage, le PACS

À défaut d'autoriser le mariage homosexuel, plusieurs pays adoptent ou jonglent avec l'idée d'appliquer des mesures alternatives s'adressant à tous les adultes, hétérosexuels comme homosexuels : les PACS (pactes civil de solidarité).

Essentiellement, il s'agit d'un contrat permettant à deux personnes majeures d'organiser leur vie commune, dans la mesure où elles ne sont pas de la même famille.

Les PACS accordent aux conjoints des droits sur l'héritage, des exemptions fiscales, la sécurité sociale. Mais aussi ils lient les partenaires sur des dettes ou des contrats. Les personnes engagées se doivent aussi une aide mutuelle et matérielle.

La Nouvelle-Zélande est le dernier pays en lice à autoriser les PACS. Hier, son Parlement a adopté par 65 voix contre 55 une loi reconnaissant les associations entre personnes de même sexe. (La Presse)

SKIEZ PLUS. PAYEZ MOINS.

Vous aviez déjà le souffle coupé avec son paysage vertigineux, voici un prix d'abonnement de saison qui vous laissera bouche bée!

Abonnement sur place ou par téléphone :
(450) 292-3342
www.owlshead.com

J'aime ça... au naturel!

LES MARDIS ET MERCREDIS

15\$

Cette promotion débute le 2 janvier 2005

LAISSEZ-PASSER SAISON 2004-2005

149\$

du lundi au vendredi, non valide du 21 au 27 décembre inclusivement

OWL'S HEAD
SKI • GOLF • TENNIS • MARINA

Domtar mettra fin à une partie des activités de son usine de Cornwall

Allan Swift (PC)
MONTRÉAL

La papetière Domtar supprimera 790 emplois, dont près de 400 à Cornwall, en Ontario, où une usine de pâte inaugurée en 1925 fermera ses portes pour une durée indéterminée en mars.

Domtar cessera aussi l'exploitation d'une coupeuse et de deux des quatre machines à papier du complexe industriel. Les deux autres continueront à tourner, fournissant du travail à 488 personnes.

«Notre usine de Cornwall est grandement exposée aux conditions de marché difficiles qu'affronte actuellement l'industrie canadienne des pâtes et papier, a expliqué dans un communiqué le pdg de l'entreprise, Raymond Royer.

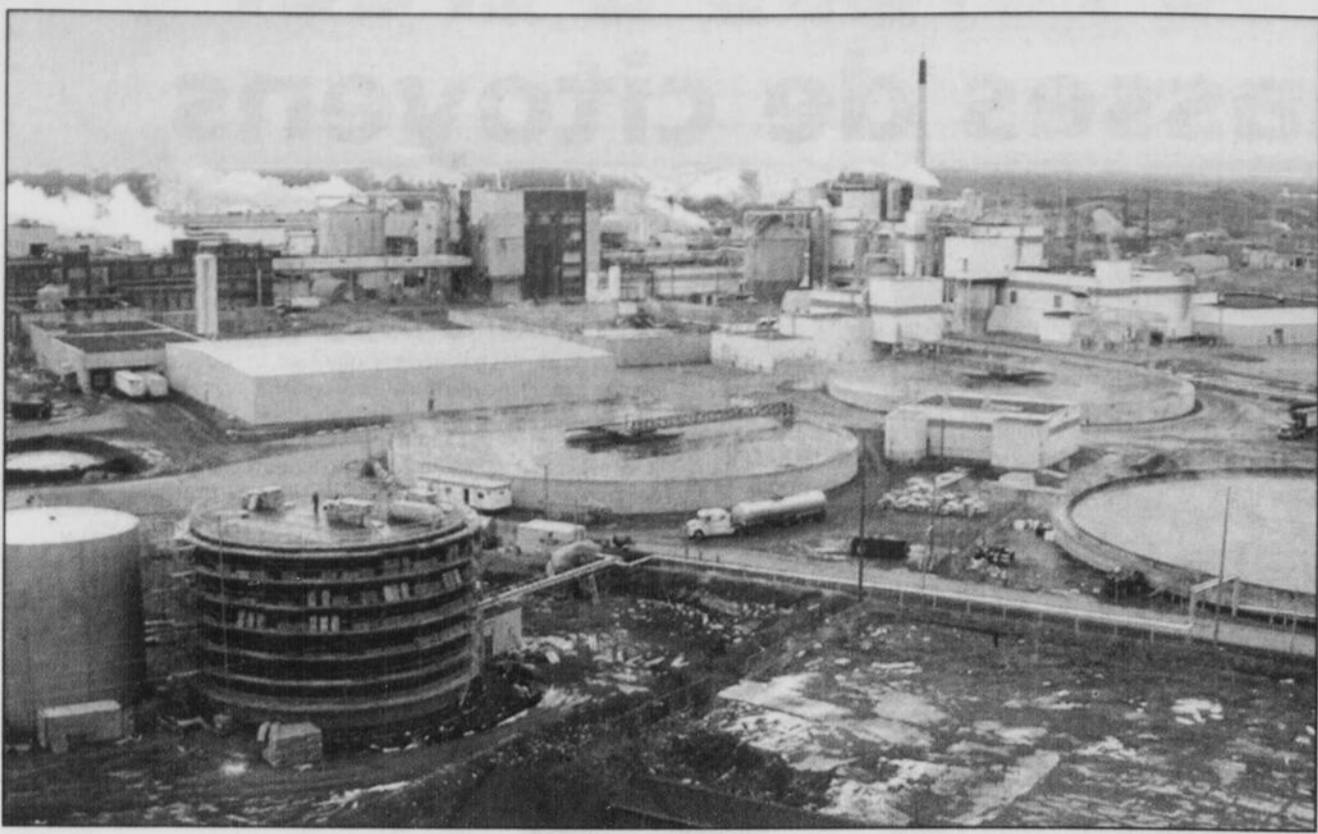
«En utilisant la pâte fabriquée à moindres coûts dans d'autres établissements de l'entreprise et en fermant une machine à papier à Cornwall de manière à réaffecter les produits à des machines qui sont plus rentables dans notre système, Domtar améliorera sa performance générale tout en continuant de servir ses clients.»

L'usine de Cornwall demeurera fermée tant que l'économie et les conditions du marché lui permettront d'être rentable, a précisé l'homme d'affaires.

Domtar éliminera en outre 400 postes supplémentaires dans ses bureaux et usines du Canada et des États-Unis.

La réorganisation réduira la production de pulpe de 150 000 tonnes par an. La production de papier diminuera de 85 000 tonnes.

D'après l'analyste Don Roberts, de Marchés mondiaux CIBC, la décision de Domtar s'inscrit dans une tendance qui découle principalement de la hausse soudaine de la valeur du dollar canadien.



Quelque 790 employés de Domtar, dont 390 à l'usine de Cornwall, perdront leur emploi en raison des difficultés que rencontre la compagnie en ce moment.

NorskeCanada a fermé la semaine dernière une usine de papier journal qui employait 200 personnes à Port Alberni, en Colombie-Britannique. La compagnie américaine Parsons and Whittemore a fermé une usine au Nouveau-Brunswick, privant 400 travailleurs de leur gagne-pain.

«Le taux de change n'est pas la seule explication, mais il constitue le catalyseur de ces fermetures», a expliqué à la Presse Canadienne l'analyste Roberts. A son

avis, la décision de Domtar est pleine de bon sens.

Domtar alimentera ses deux machines à papier de Cornwall à partir de ses établissements d'Española (Ontario), Woodland (Maine) et Windsor (Québec).

La société avait déjà annoncé il y a quelques mois la mise à pied de 415 personnes. Au total, les coupes réalisées en 2004 auront réduit son effectif de 10 pour cent pour le porter à 11 000, a souligné M. Roberts.

Selon Raymond Royer, les mesures annoncées jeudi aideront l'entreprise à atteindre son objectif qui est d'améliorer sa rentabilité de 200 millions \$.

Domtar est le troisième plus gros producteur de papier non couché d'Amérique du Nord. Hier, à la Bourse de Toronto, son action a perdu 0,14 \$ pour terminer la journée à 14,45 \$.

L'ordinateur portatif pourrait réduire la fertilité masculine

Presse Canadienne
TORONTO

Les hommes qui posent leur ordinateur portatif sur leurs genoux pourraient risquer de devenir infertiles, notamment à cause de la chaleur qui se dégage de l'appareil, indique une étude américaine publiée hier.

Les résultats de cette recherche, publiés dans la revue «Human Reproduction», concluent que les ordinateurs portatifs, combinés à une position où les cuisses sont serrées pour maintenir l'appareil sur les genoux, génèrent une chaleur suffisante pour que la température augmente de trois degrés Celsius à l'intérieur des testicules.

«Certaines personnes ne posent pas leur ordinateur portatif sur leurs genoux, mais plusieurs jeunes hommes ou garçons, qui disposent de tous ces équipements sans fil, les posent sur leurs genoux pour jouer à des jeux ou pour toutes sortes de choses (...) et cela constitue une exposition à une source de chaleur constante (...) Mais dans 10 ou 20 ans, lorsqu'ils voudront avoir des enfants, ils pourraient avoir des problèmes», a indiqué le chercheur principal Yefim Sheynkin, un urologue de l'Université d'Etat de New York à Stoney Brook.

Alors, où les hommes doivent-ils poser leur portatif? «Il faut le poser sur un bureau, a-t-il dit. N'importe où sauf sur les genoux.»

La fertilité du sperme est l'objet de préoccupations depuis 12 ans. Des rapports, plus particulièrement dans les pays occidentaux, indiquent que le nombre et la qualité des spermatozoïdes a décliné depuis une cinquantaine d'années. Le sperme a des ennemis et la chaleur est l'un d'eux.

«Nous devons savoir si le nombre de spermatozoïdes diminue effectivement (...) ou si les ordinateurs ne font que réchauffer les testicules», a dit Victor Chow, un consultant d'un centre spécialisé dans la reproduction de l'Université de la Colombie-Britannique.

M. Sheynkin a effectué ses recherches auprès de 29 hommes âgés de 21 à 35 ans.

L'opposition s'attaque au délégué du Québec à Toronto

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'opposition péquiste a dénoncé hier la nomination récente d'un ancien dirigeant du Conseil de l'unité canadienne à titre de délégué du Québec à Toronto.

Nommé à son poste le 20 octobre dernier par le premier ministre Jean Charest, Jocelyn L. Beaudoin est l'ex-directeur général du Conseil de l'unité canadienne, un organisme chargé de mener une lutte sans merci au mouvement souverainiste au Québec.

Peu avant le référendum sur la souveraineté en 1995, M. Beaudoin avait en outre créé Option Canada, par lequel ont «transité 4,8 millions \$, en contravention avec la Loi électorale du Québec», a fait valoir hier le député péquiste Jonathan Valois.

«À ce jour, ni le Directeur général des élections du Québec, ni le vérificateur général du Canada n'ont pu faire lumière sur cette nébuleuse affaire. Maintenant que Jocelyn L. Beaudoin est un employé du gouvernement du Québec, est-ce que le premier ministre peut lui téléphoner pour qu'on finisse par savoir toute la lumière sur cette histoire?», a lancé le député de Joliette.

Le député redoute que les «liens étroits» unissant Option Canada et le Parti libéral du Québec n'empêchent la population de connaître toute la vérité sur ces contributions.

Répliquant au nom de M. Charest, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier, n'a pas voulu commenter les activités passées de Jocelyn L. Beaudoin, reprochant plutôt à l'opposition officielle de vouloir «discréditer les bureaux du Québec au Canada». «Ces bureaux font un travail extrêmement utile pour le Québec, et les gens que nous y nommons sont des gens extrêmement compétents, et cela est admis par tout le monde», a-t-il dit.

Le gouvernement Charest ne remet en doute ni la compétence, ni l'expérience, ni l'honnêteté de M. Beaudoin, a-t-il insisté, accusant son vis-à-vis de se livrer à une chasse aux sorcières.



Le pull V cachemire italien 159⁹⁵

UN CADEAU DE LUXE EXCLUSIF DU 31 C'est le pull le plus doux que vous puissiez lui offrir...notre pure laine cachemire provient des petites chèvres himalayennes, de leur mue du printemps et est transformée par une prestigieuse filature italienne. Cela donne une fibre extraordinairement souple, légère et douce pour un pull d'un confort incomparable. Rouge, noir, charbon, chartreuse, marine, rose. P.m.g.tg.

 **simons**